

PLAN D'ACTION

NOUVELLE-CALÉDONIE

AOÛT 2014 → JANVIER 2018

Financed by / Financé par



European Union
Union européenne



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

PLAN D'ACTION

NOUVELLE-CALÉDONIE

AOÛT 2014 → JANVIER 2018



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE (CPS) NOUMÉA
NOUVELLE-CALÉDONIE / 2017

© Communauté du Pacifique (CPS) 2017

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : français

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

Nouvelle-Calédonie - INTEGRE/Plan d'action du projet/août 2014 > janvier 2018

Ce rapport est le résultat d'un travail coordonné par la CPS (projet INTEGRE)

Direction de la publication

Communauté du Pacifique Sud (CPS)

95, promenade Roger-Laroque, BP D5 - 98 848 Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Email : spc@spc.int — Tél. : +687 26 20 00

Rédaction

Yolaine Bouteiller, Peggy Roudaut, Estelle Bonnet-Vidal

Correction et maquette

Éditions du Ouen Toro

Photo de couverture : Embouchure de la Ouaième, Hienghène © CPS - INTEGRE

Publié par la Communauté du Pacifique - BP D5 Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Nouméa, Nouvelle-Calédonie - 2017

SOMMAIRE

Chiffres clés	4
L'essentiel à retenir.....	5
Carte de la Nouvelle-Calédonie.....	6

PARTIE 1

COMPRENDRE LES CONTEXTES ET ENJEUX EN NOUVELLE-CALÉDONIE	7
Originalités et spécificités de la Nouvelle-Calédonie	8
• Géographie - Le « Caillou » du Pacifique Sud	8
• Population - 70 % de la population vit près des côtes.....	8
• Gouvernance - La gestion du patrimoine naturel est pilotée par les provinces	8
• Économie - Le littoral, un véritable levier économique	9
• Biodiversité - Une nature exceptionnelle	10
• Des menaces d'origine anthropiques	10

PARTIE 2

LE PROJET INTEGRE : AMÉLIORER LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS	11
Gérer durablement les îles et les zones côtières.....	12
• Enjeux - Un patrimoine convoité	12
• Gestion - Gérer durablement le patrimoine commun	13
• Définitions - La gestion intégrée des zones côtières	13
• Le développement durable local	13
Le projet INTEGRE	14
• Objectif du projet	14
• Composante régionale	14
• Composante locale	15
• Cadre logique	16
• Gouvernance	17
• Budget.....	17
• Suivi et évaluation	17
Le projet INTEGRE en Nouvelle-Calédonie	18
• Objectifs spécifiques.....	18
• Gouvernance locale	19

PARTIE 3

SITE PILOTE : LE GRAND SUD CALÉDONIEN	20
De la mine au lagon	21
• Biodiversité	21
• Économie	22
• Pressions environnementales	22
• Dispositifs locaux	23
Mise en œuvre du projet INTEGRE	23
• Comité de gestion.....	23
• Diagnostic du site	24
• Objectifs	24
• Plan d'action et budget.....	25

PARTIE 4

SITE PILOTE : LES ATOLLS D'OUVÉA ET BEAUTEMPS-BEAUPRÉ.....	26
Atolls du bout du monde	27
• Géographie.....	27
• Biodiversité	27
• Économie	28
• Pressions environnementales	29
• Dispositifs locaux	29
Mise en œuvre du projet INTEGRE	30
• Comité de gestion.....	30
• Diagnostic du site	31
• Objectifs	32
• Plan d'action et budget	32

PARTIE 5

SITE PILOTE : LA ZONE CÔTIÈRE NORD-EST	33
De la crête au récif	34
• Géographie.....	34
• Biodiversité	34
• Économie	35
• Pressions environnementales	35
• Dispositifs locaux	36
Mise en œuvre du projet INTEGRE	36
• Comité de gestion.....	36
• Diagnostic du site	37
• Objectifs	38
• Plan d'action et budget	38

PARTIE 6

COOPÉRER ET CAPITALISER POUR AGIR À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE ET PARTAGER LES SAVOIRS	39
Actions transversales pour agir à l'échelle du territoire	40
• Création d'un réseau de fermes-pilotes biologiques	40
• Vers une stratégie d'adaptation au changement climatique ..	40
• Renforcer les capacités et favoriser les échanges	40
Partager et diffuser	41
• Groupes ciblés	41
• Messages	42
• Accès libre à l'information	42

PARTIE 7

BILAN ET ANNEXES	43
• Synthèse du projet.....	44
• Références	46
• Contact de l'équipe INTEGRE	47

NOUVELLE-CALÉDONIE

269 000
habitants

10 %
des réserves
mondiales
de nickel

1 623^m
Altitude du
plus haut sommet,
le Mont Panié

18 600 ^{km²}
de superficie

3,5
millions de francs
c'est le PIB
par habitant

BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

3 400 ^{km}
de littoral

106
espèces de reptiles
endémiques,
soit 1 %
de la population
mondiale de reptiles

3 400
espèces végétales,
dont 74 %
d'endémisme

24 000 ^{km²}
de lagon
2^e plus grand au monde
dont 60 % sont inscrits
au Patrimoine mondial
de l'UNESCO

1 700
espèces
de poissons
récifaux

LE PROJET INTEGRE DANS LES PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER DU PACIFIQUE

1,43
milliard de francs
de budget, soit
12 millions d'euros

4
PTOM
Polynésie française,
Nouvelle-Calédonie,
Wallis-et-Futuna
et Pitcairn

9
sites pilotes

5
personnes travaillant
à temps plein dans
l'équipe de coordination
de la CPS

50
partenaires

PROJET INTEGRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

16 505 ^{km²}
(dont 4 590 km² terrestres)
de zones côtières intégrées
dans le projet

3
sites pilotes :
le Grand lagon Sud,
les atolls d'Ouvéa/
Beautemps-Beaupré
et la zone côtière Nord-Est

258
millions de francs de budget,
soit 2,25 millions d'euros

50
actions financées

L'ESSENTIEL

À RETENIR

Les espaces marins et côtiers de Nouvelle-Calédonie concentrent de multiples activités humaines et représentent l'un des plus forts leviers économiques potentiels du pays. Ils hébergent également un patrimoine naturel reconnu mondialement comme exceptionnel. Mais cet héritage, façonné par 35 millions d'années d'isolement géographique, est aujourd'hui fortement menacé par les activités humaines. La destruction des milieux naturels, mais aussi l'introduction d'espèces envahissantes et le prélèvement accru des ressources ont conduit à une importante érosion de la biodiversité locale. La gestion et la préservation de ces milieux convoités et fragiles sont donc un enjeu de développement durable primordial pour le pays.

La gestion intégrée des zones côtières consiste à utiliser durablement le littoral en conciliant le développement socio-économique et la sauvegarde du patrimoine biologique, écologique et culturel pour les populations actuelles et les générations futures.

Le projet INTEGRE (INItiatives des TErritoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement) appuie les démarches de gestion intégrée dans les zones côtières (GIZC) des quatre Pays et Territoires d'outre-mer européens du Pacifique (PTOM) et en assure la promotion dans la région Pacifique.

Financé par l'Union européenne à hauteur de 12 millions d'euros (1,43 milliard de francs CFP), le projet INTEGRE est mis en œuvre sur la période 2013-2018. Il est piloté par la Polynésie française, la Nouvelle-

Calédonie, Wallis-et-Futuna et Pitcairn. Il vise à soutenir les initiatives des territoires en matière de gestion durable de l'environnement.

Des actions de dimension régionale (ateliers régionaux, échanges bilatéraux) ont vocation à renforcer la coopération régionale en matière de gestion intégrée des zones côtières et promouvoir le développement durable dans l'intérêt des populations.

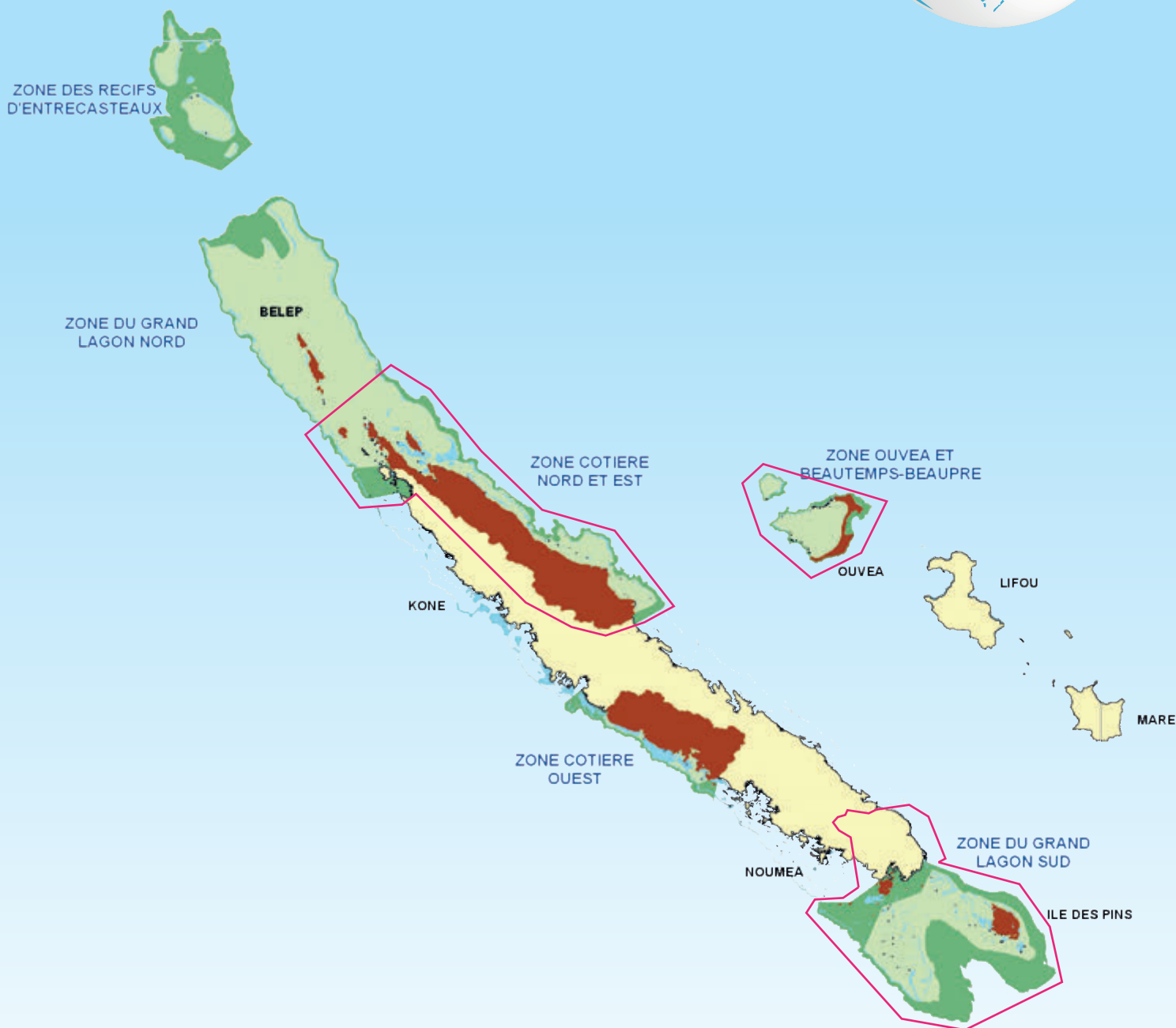
À l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, le dispositif INTEGRE vient renforcer les démarches de gestion participative et intégrée que les provinces ont mises en place au niveau du bien en série « Lagon de Nouvelle-Calédonie » inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'articule autour de trois sites pilotes : le Grand lagon Sud, les atolls d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré et la zone côtière Nord-Est.

Les diverses actions menées avec les acteurs locaux visent à :

- Renforcer la gestion participative
- Contribuer à la diminution des impacts
- Mettre en cohérence les politiques environnementales
- Valoriser le patrimoine naturel
- Capitaliser sur les expériences et diffuser les savoirs acquis au cours du projet

D'autres actions sont menées à l'échelle du territoire sur les thématiques spécifiques de l'agriculture biologique, le changement climatique et l'amélioration des capacités des gestionnaires du bien UNESCO.

CARTE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DES SITES PILOTES INTEGRE



Légende :

- Site pilote INTEGRE
- Zone Inscrite Patrimoine mondial
- Zone Tampon Marine
- Zone Tampon Terrestre

0 25 50 100 150
kilomètres





Massif de la Ouaïme - province Nord © Y. Bouteiller

1

COMPRENDRE

LES CONTEXTES
ET ENJEUX
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

ORIGINALITÉS ET SPÉCIFICITÉS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Les espaces marins et côtiers de Nouvelle-Calédonie concentrent de multiples activités humaines et représentent l'un des plus forts leviers économiques potentiels du pays. Ils hébergent également un patrimoine naturel reconnu mondialement comme exceptionnel. La gestion et la préservation de ces milieux convoités et fragiles sont donc un enjeu de développement durable primordial pour le pays. Tour d'horizon des dynamiques à l'œuvre...

GÉOGRAPHIE

LE « CAILLOU » DU PACIFIQUE SUD

Situé à environ 1 200 km à l'est de l'Australie, l'archipel de la Nouvelle-Calédonie est constitué d'une île principale montagneuse, la Grande Terre (longue de 400 km et large de 50 km), surnommée aussi « le Caillou » en raison de ses importantes réserves en nickel. Il compte aussi plusieurs ensembles de petites îles basses : les îles Loyauté (Ouvéa, Lifou, Maré, Tiga) à une centaine de kilomètres à l'est, l'Île des Pins au sud et les îles Belep. Les Chesterfield et récifs d'Entrecasteaux sont respectivement à 550 km au sud-ouest et 180 km au nord-ouest. Avec un littoral couvrant au total 3 400 km et un domaine maritime de plus de 1,7 million de km², la Nouvelle-Calédonie est l'un des territoires terrestres et marins les plus vastes de l'Océanie insulaire. Son climat, de type subtropical, est influencé périodiquement par les phénomènes El Niño (périodes plus sèches et plus fraîches) et La Niña (périodes plus humides et plus chaudes). Le pays a connu plusieurs épisodes cycloniques destructeurs par le passé.

POPULATION

70 % DE LA POPULATION VIT PRÈS DES CÔTES

La Nouvelle-Calédonie compte 269 000 habitants (ISÉE 2014) dont 70 % vivent à moins d'un kilomètre des côtes de la Grande Terre. Plusieurs communautés se côtoient dans le pays, parmi lesquelles les Kanak (40 % de la population), les Européens (30 %) et les Wallisiens-et-Futuniens (10 %). La population est essentiellement urbaine puisque la capitale Nouméa concentre deux habitants sur trois. L'indicateur de développement humain (IDH) qui combine l'espérance de vie, l'accès à l'éducation et le PIB par habitant y est élevé (0,869). La population est jeune avec un tiers des Calédoniens qui a moins de 20 ans

GOUVERNANCE

LA GESTION DU PATRIMOINE NATUREL EST PILOTÉE PAR LES PROVINCES

Territoire français d'outre-mer, la Nouvelle-Calédonie dispose d'un statut singulier au sein de la République française. C'est une collectivité *sui generis*, instaurée par la loi organique de 1999 suite à l'Accord de Nouméa, qui lui confère une forte autonomie. L'organisation institutionnelle locale s'articule autour du congrès, d'un gouvernement, de trois provinces, d'un sénat coutumier, d'un conseil économique, social et environnemental (CESE), de 33 communes et 8 conseils coutumiers (représentant les aires coutumières dans lesquelles se répartissent 340 tribus). Le Haut-Commissaire est le représentant de l'État. Deux députés, deux sénateurs et un député européen représentent la Nouvelle-Calédonie dans les instances nationales et européennes. En 2018, les Calédoniens seront consultés sur l'accès à la pleine souveraineté.

La gestion du patrimoine naturel et la préservation de l'environnement sont, pour l'essentiel, une compétence des trois provinces. Celles-ci disposent de services de l'environnement employant au total près de 160 personnes et d'un arsenal de réglementations adaptées aux spécificités locales (trois codes de l'environnement). Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie intervient en matière de réglementation pour le contrôle sanitaire aux frontières, la gestion de la Zone économique exclusive ou ZEE (comme le Parc naturel de la mer de Corail) et l'application des droits et traités internationaux.

*« Les provinces disposent
de services et de réglementations
adaptés aux spécificités locales »*

ÉCONOMIE

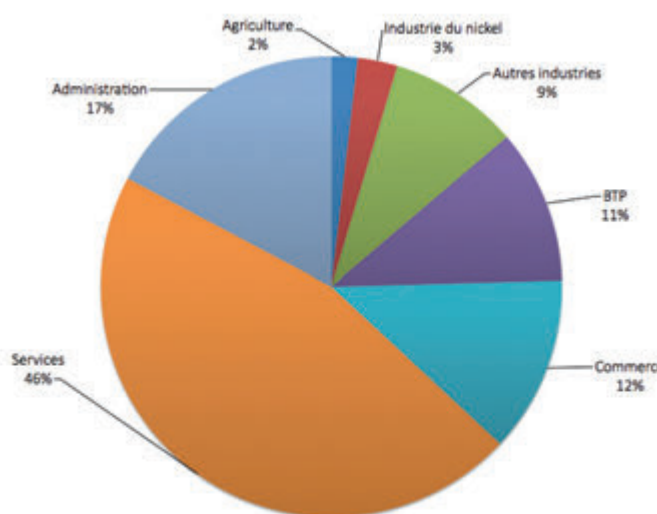
LE LITTORAL, UN VÉRITABLE LEVIER ÉCONOMIQUE

Les espaces marins et côtiers de Nouvelle-Calédonie concentrent de multiples activités humaines comme l'habitat, le transport maritime, le tourisme, l'agriculture, la pêche et l'aquaculture, et représentent l'un des plus forts leviers économiques du pays. Avec un PIB évalué en 2014 à 3,5 millions de francs (29 300 euros) par habitant, la Nouvelle-Calédonie se hisse à la 3^e place des économies du Pacifique Sud, derrière l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et dans la moyenne des pays européens. Elle possède 9 % des réserves mondiales de nickel et son économie (emplois directs et indirects, effets induits) est largement influencée par l'exploitation de cette ressource. En témoignent l'existence de trois ports voués à l'exportation du minerai brut et la présence de trois usines (la SLN à Nouméa, Vale dans le Sud et Koniambo Nickel dans le Nord) dédiées à sa transformation métallurgique à forte valeur ajoutée. Bien que le nickel représente 90 % des exportations du pays, sa part dans le PIB varie en fonction des cours du nickel (17 % lors du boom en 2007 et 3 % en 2015).

Aujourd'hui, 80 % de la richesse du pays provient du secteur tertiaire et le secteur public concentre près du tiers des salariés de Nouvelle-Calédonie. Celui de la transformation locale, de l'agroalimentaire et de l'artisanat progresse chaque année et, avec 1 200 entreprises et 8 000 salariés, il est l'un des plus étoffés des collectivités d'outre-mer. Le poids de l'agriculture marchande et professionnelle est relativement faible (2 % du PIB) et ne permet pas de satisfaire les besoins locaux. La fréquentation touristique reste faible malgré d'importants investissements (114 000 touristes arrivés par avion en 2015 et 437 000 croisiéristes). Toutefois, le patrimoine naturel et culturel du pays constitue un atout attractif et ce secteur est

l'une des voies de développement les plus prometteuses. Les filières de la pêche et de l'aquaculture progressent, mais sont encore peu structurées (2 800 tonnes de poissons pêchés en mer en 2014 et 1 600 tonnes de crevettes produites dans les fermes aquacoles). La valorisation de la biodiversité, l'économie de la mer, les énergies renouvelables représentent des secteurs d'avenir pour lesquels la Nouvelle-Calédonie peut être une véritable plateforme d'innovations.

Répartition sectorielle de la valeur rajoutée



Sources ISÉE 2015, Compte économique, CEROM



Port de Nouméa © CPS - INTEGRE

BIODIVERSITÉ

UNE NATURE EXCEPTIONNELLE

En Nouvelle-Calédonie, la biodiversité et les écosystèmes terrestres et marins sont reconnus mondialement comme exceptionnels. Le récif représente la deuxième plus grande barrière de corail au monde (après la Grande barrière australienne) et le lagon qu'il délimite, héberge, depuis la mangrove jusqu'au tombant, une très grande diversité biologique : près de 1 700 espèces de poissons côtiers, plus de 2 000 mollusques, 450 espèces d'algues et plantes à fleurs, 300 espèces de coraux bâtisseurs et près de 260 espèces d'échinodermes (oursins, étoiles de mer). Vingt-cinq espèces de mammifères marins (dont la baleine à bosse et le dugong) séjournent saisonnièrement ou continuellement dans les eaux calédoniennes. En 2008, 60 % de la surface du lagon de Nouvelle-Calédonie a été inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, engageant les collectivités locales à la conservation de l'intégrité des six sites promus.

*« 60 % du lagon calédonien
est inscrit au Patrimoine mondial
de l'UNESCO »*

Côté terrestre, la flore comptabilise près de 3 400 espèces de plantes, dont 74 % endémiques. Cette flore s'organise en quatre principaux écosystèmes : la mangrove, la forêt sèche, le maquis minier et la forêt dense humide qui abritent une faune tout aussi remarquable. La Nouvelle-Calédonie constitue par exemple un sanctuaire pour les reptiles (geckos, lézards) puisque l'archipel en accueille, avec une centaine d'espèces décrites et plus de 90 % d'endémisme, 1 % de la population mondiale.

Cette incroyable diversité trouve son origine dans l'histoire géologique de l'archipel. En effet, la Nouvelle-Calédonie est un fragment du Gondwana (un super continent qui rassemblait l'Afrique, l'Australie, l'Arabie, l'Inde, l'Amérique du Sud et l'Antarctique il y a 600 millions d'années) qui s'est détaché de l'Australie. Il s'est trouvé immergé au cours de son déplacement vers sa position géographique actuelle, provoquant ainsi l'extinction totale de la flore originelle gondwanienne. Durant ce processus, la Grande Terre a été en grande partie recouverte par une nappe d'ophiolites (roches du manteau terrestre) constituée de roches ultramafiques dont les sols dérivés recouvrent aujourd'hui environ un tiers de la superficie. L'île a été progressivement recolonisée par un phénomène de dispersion des graines provenant des terres avoisinantes.

DES MENACES D'ORIGINE ANTHROPIQUES

Mais cet héritage, façonné par 37 millions d'années d'isolement géographique, est aujourd'hui fortement menacé par les activités humaines. La destruction des milieux naturels (exploitation minière, urbanisation, incendies ou agriculture), mais aussi l'introduction d'espèces envahissantes (cochon, cerf, rat, fourmi électrique, chat haret, myconia, faux mimosa...) et le prélèvement accru des ressources (chasse, pêche) ont conduit à une importante érosion de la biodiversité locale. Afin de préserver ce capital naturel exceptionnel et de le valoriser durablement pour les générations futures, les pouvoirs publics mettent en place des politiques environnementales de plus en plus exigeantes. Elles associent les démarches de réglementations et la gestion intégrée, afin de concilier les différents usages locaux.



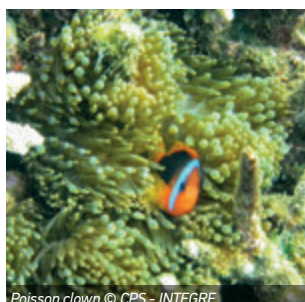
Baleine à bosse *Megaptera novaeangliae* © OC



Marmoroschax taom ©IRD-IMBE/Marc Manceau



Oxera neriifolia © E. Bonnet-Vidal



Poisson clown © CPS - INTEGRE

Le saviez-vous?

À l'échelle mondiale, la Nouvelle-Calédonie est l'un des 34 points chauds de biodiversité en raison de sa forte concentration en espèces endémiques et de son haut niveau de menace.



Tortue grosse tête *Caretta* © CPS - INTEGRE



Cagou *Rhinoceros jubatus* © E. Bonnet-Vidal



2

LE PROJET INTEGRE

AMÉLIORER LA GESTION
INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES
AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS

GÉRER DURABLEMENT LES ÎLES ET LES ZONES CÔTIÈRES

L'homme a une emprise de plus en plus forte sur les milieux naturels côtiers et occasionne des bouleversements qui compromettent ses capacités à accéder aux ressources disponibles, développer des activités économiques soutenables, perpétuer ses traditions. Découverte des démarches permettant de gérer durablement ce patrimoine...

ENJEUX

UN PATRIMOINE CONVOITÉ

Les zones côtières et les îles des PTOM sont des lieux de vie des populations humaines, des leviers de développement économique et constituent un patrimoine naturel à haute valeur écologique et culturelle. Elles drainent de nombreuses

richesses, d'ordre monétaire, patrimonial, esthétique ou spirituel (voir tableau ci-dessous). L'un des enjeux majeurs est d'arriver à conserver l'intégrité de ce capital en renforçant les atouts et diminuant les menaces qui pèsent sur ces lieux convoités.

CAPITAL D'UNE ZONE CÔTIÈRE

 Richesses économiques	 Richesses biologiques et écologiques	 Richesses culturelles et immatérielles	 Vulnérabilités/ Menaces
• Tourisme • Pêche • Agriculture • Aquaculture • Industries • Commerces, ports • Immobilier • BTP • Services publics • Exploitation de matières premières	• Écosystèmes remarquables (forêts, récifs coralliens, mangrove...) • Biodiversité endémique • Espèces rares • Espèces emblématiques (baleines à bosse, raies mantas...) • Services écologiques : purification de l'eau, cycle du carbone, régulation du climat, pollinisation...	• Savoirs traditionnels océaniques • Connaissances scientifiques • Lieux classés : Patrimoine mondial UNESCO, Ramsar... • Beaux paysages, lieux sacrés • Loisirs, bien-être	• Pollutions • Destruction d'habitats • Espèces envahissantes • Surexploitation des ressources • Perte de biodiversité • Perturbation des écosystèmes et perte des services écologiques • Changement climatique • Perte des valeurs culturelles • Risques naturels (tsunami, cyclone...)

GESTION

GÉRER DURABLEMENT LE PATRIMOINE COMMUN

Dans un environnement où les spécificités économiques, sociales et écologiques sont multiples, la question de la gestion durable des ressources communes, pour le bien-être de tous les usagers, est une préoccupation centrale. Comment concilier des intérêts ou des usages différents ? Comment créer l'adhésion des populations et mobiliser autour de projets communs, sans créer des crispations ou des frustrations ? Pour répondre à ces défis, de nouvelles démarches et formes de gouvernances

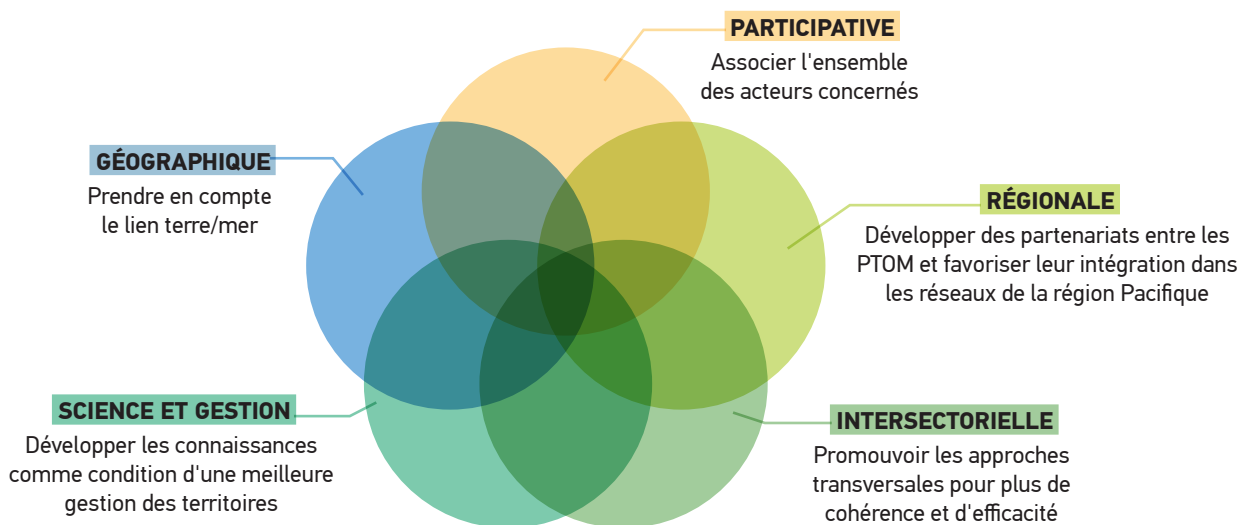
territoriales associant les acteurs locaux, usagers et décideurs à la prise de décision sont de plus en plus utilisées. Elles sont construites sur le modèle de la démocratie participative et visent à développer une solidarité locale, surmonter les antagonismes initiaux, élaborer des solutions consensuelles, construire une vision partagée et partager équitablement les bénéfices. La gestion intégrée et le développement local sont deux modèles participatifs promus et mis en œuvre par le projet INTEGRE.

DÉFINITIONS

LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES

La gestion intégrée des zones côtières (GIZC) consiste à utiliser durablement un domaine (terrestre, littoral, marin) ou une ressource (eau, forêt, lagon...) en associant les acteurs locaux à la prise de décision et en conciliant le développement socio-économique avec la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel. La GIZC propose une approche globale de l'espace littoral, de la montagne au récif, en croisant les visions sectorielles : économiques, environnementales, sociales, culturelles et scientifiques. La GIZC est un outil de concertation, de planification, et de

priorisation des usages et des mesures de gestion. Elle permet d'intégrer les référents culturels et les savoirs traditionnels. La GIZC favorise l'émergence d'actions de développement durable en tirant parti d'autres expériences réussies ailleurs. Elle suppose que les acteurs locaux définissent communément les objectifs à atteindre et que l'adhésion soit suffisante pour être légitime, acceptée et respectée. Depuis une vingtaine d'années, la GIZC a été mise en œuvre dans différents programmes, notamment dans le Pacifique Sud.



*« La gestion intégrée des zones côtières (GIZC),
un outil de gouvernance territoriale au service du développement
durable et de la résilience face aux changements globaux »*

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE LOCAL

La notion de gestion intégrée des zones côtières peut être un concept parfois difficile à appréhender pour les populations locales, qui peuvent ne pas la comprendre ou la percevoir comme éloignée de leurs préoccupations quotidiennes. Sur les îles, l'intégralité de la surface terrestre est une « zone côtière » avec des influences des montagnes aux récifs. Sur les îles, l'approche peut s'apparenter à celle du « développement

durable local » qui peut offrir une autre voie de compréhension et d'intégration. Elle se définit comme une stratégie d'intervention, réfléchie et partagée, qui vise à mettre en place une cohésion sociale, économique, culturelle et environnementale entre tous les acteurs interagissant dans une région à dimension humaine définie, sans mettre en péril leur bien-être futur.

LE PROJET INTEGRE

Le projet INTEGRE, pour Initiatives des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement, appuie les démarches de gestion intégrée dans les zones côtières (GIZC) des quatre Pays et Territoires d'outre-mer européens du Pacifique (PTOM) et en assure la promotion dans la région Pacifique.

OBJECTIF DU PROJET

INTEGRE est un projet participatif de mise en œuvre de nouvelles formes de gouvernance et d'un programme d'activités de développement élaboré et suivi par un grand nombre de partenaires. Il poursuit un objectif principal décliné à une échelle régionale et une échelle locale : contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations.

*« Contribuer à gérer
ou valoriser durablement
l'environnement des PTOM
dans l'intérêt des populations »*

COMPOSANTE RÉGIONALE

Les PTOM du Pacifique sollicitent assez peu les organisations régionales dont ils sont membres. Les échanges et les collaborations sont assez peu développés en dépit des enjeux environnementaux régionaux. Le volet régional du projet vise à renforcer la coopération régionale en matière de développement durable » et de GIZC. Il consiste à mener deux actions principales :

→ **Créer des espaces de rencontre et de collaboration entre les PTOM** et entre les pays de la région en organisant des ateliers régionaux sectoriels et d'échanges (tourisme durable, agriculture biologique, etc.), en mobilisant des expertises régionales au bénéfice des PTOM (gestion des déchets dangereux, etc.), en organisant des échanges bilatéraux entre les PTOM ou entre PTOM et pays de la région.

→ **Améliorer la contribution des PTOM aux réseaux régionaux d'échanges et de concertation** en participant à des travaux de coopération régionale, en créant des outils d'échanges, en valorisant les expériences acquises par la capitalisation et la communication ou encore en intégrant des réseaux régionaux existants (agriculture biologique, etc.). L'avancée des travaux régionaux est consignée dans des fiches de suivi éditées dans les rapports d'activités annuels.

NOUVELLE-CALÉDONIE



1

Le Grand Sud calédonien

Le projet INTEGRE vise à renforcer la participation des comités de gestion UNESCO au plan de gestion du grand lagon Sud, à mieux appréhender et gérer la fréquentation touristique et de loisir des milieux marins et côtiers et enfin, de mener une réflexion sur la stratégie de développement durable du grand Sud.



2

Les atolls d'Ouvéa Beautemps-Beaupré

Le projet INTEGRE accompagne la mise en œuvre opérationnelle de la gestion du site inscrit au Patrimoine mondial UNESCO. Province des îles Loyauté, coutumiers et associations, avec l'aide de scientifiques, sont unis pour traiter les enjeux d'érosion, de régulation des espèces envahissantes, sensibiliser et mettre en valeur des sites emblématiques de l'île pour accompagner le développement écotouristique.

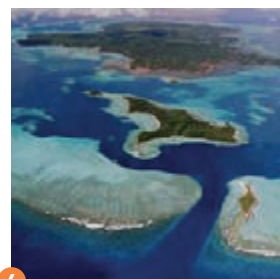


3

La zone côtière Nord-Est

Le projet INTEGRE accompagne la province Nord et les comités de gestion locaux pour renforcer la gestion participative de ce site inscrit au Patrimoine mondial UNESCO. Avec l'implication des acteurs locaux, des actions de suivi de l'état du lagon, de gestion des déchets et de restauration des bassins versants sont menées.

WALLIS-ET-FUTUNA



4

Wallis et son lagon

Le projet INTEGRE accompagne l'île dans la mise en place d'une stratégie de développement durable dans l'intérêt des populations sur les enjeux identifiés comme prioritaires telles la préservation de la ressource en eau et la protection du littoral.



5

Futuna

Le projet INTEGRE contribue à gérer et valoriser durablement l'environnement afin de préserver le cadre de vie et la qualité des milieux du territoire, et en accompagnant les populations sur les problématiques prioritaires (gestion des déchets, préservation de la ressource en eau, restauration et protection du littoral).

COMPOSANTE LOCALE

L'expérimentation à petite échelle par l'action et l'appropriation est une approche concrète pour les acteurs locaux. Chaque territoire a donc proposé un panel de sites pilotes afin qu'INTEGRE vienne en appui à des expérimentations locales où les populations peuvent être parties prenantes de leur développement.

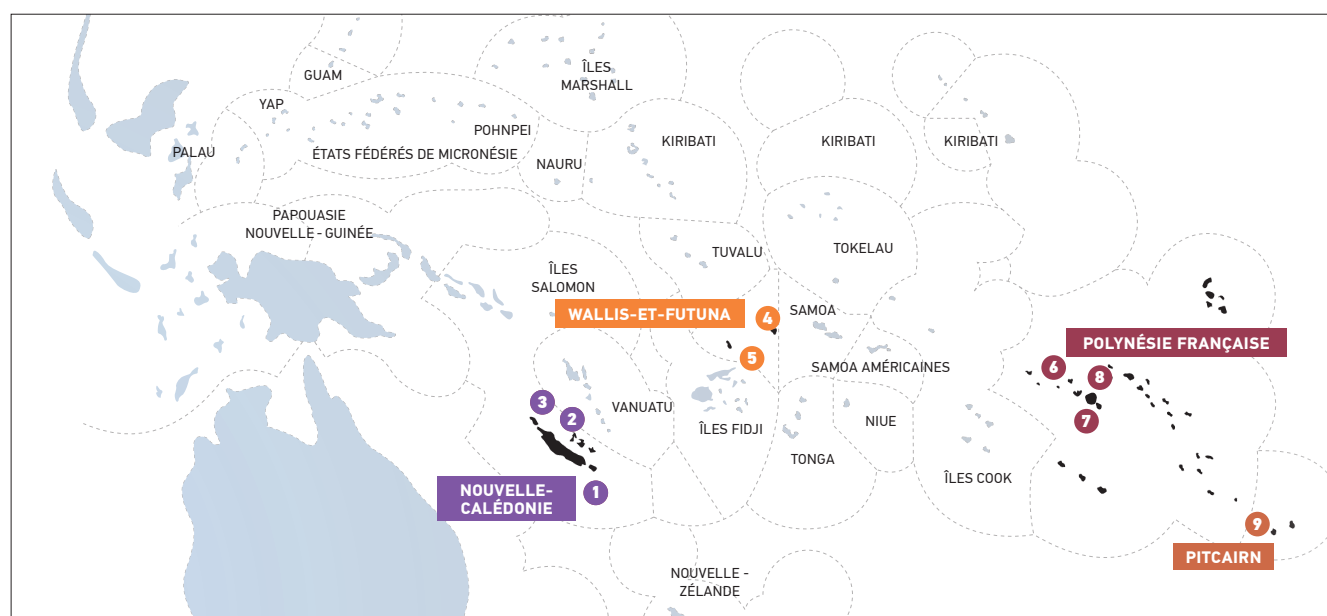
Le volet composante locale de mise en œuvre des projets de GIZC et de développement local rassemble au total 9 sites pilotes. Ces projets suivent un cadre, les plans d'action, élaborés en étroite collaboration avec les partenaires locaux.

La composante locale consiste à :

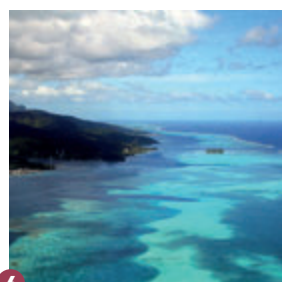
- **Expérimenter à petites échelles** sur des sites-pilotes des projets de GIZC et de développement
- **Améliorer la gouvernance** liée à la gestion de l'environnement

Les expériences de terrain menées dans le cadre de la composante locale alimentent la composante régionale. Les méthodes et les résultats sont capitalisés et valorisés à l'échelle du Pacifique. L'avancée des travaux régionaux est consignée dans des fiches de suivis éditées dans les rapports d'activités annuels.

LES 9 SITES PILOTES



POLYNÉSIE FRANÇAISE



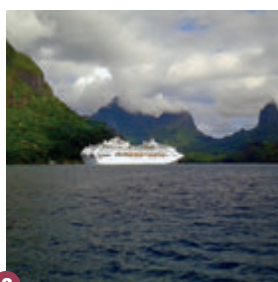
6 Les îles de Raiatea-Taha'a et leur lagon

Le projet INTEGRE accompagne le développement économique durable de ces îles dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et du tourisme. Il soutient des actions de réduction des pollutions associées aux activités économiques et le développement d'activités économiques durables.



7 La presqu'île de Tahiti

Le projet INTEGRE accompagne le développement durable des usages lagonaires sur ce site en associant à la fois réduction des pressions anthropiques et développement d'activités économiques durables et innovantes.



8 La Baie et la vallée d'Opunohu

Le projet INTEGRE contribue au développement d'un tourisme durable en mettant en œuvre des actions de protection de l'environnement du site, de développement d'activités écotouristiques et d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

PITCAIRN



9 Îles de Pitcairn

Le projet INTEGRE contribue au développement et à la promotion de cet archipel isolé et chargé d'histoire autour de trois axes principaux : gestion et valorisation des déchets, lutte contre l'érosion terrestre, valorisation durable du patrimoine naturel et culturel.

CADRE LOGIQUE

Le cadre logique est un outil d'aide à la conduite de projet préconisé par les bailleurs de fonds, dont l'Union européenne, qui permet d'apporter une cohérence entre les différents niveaux du projet, en se référant aux objectifs clairement définis ainsi qu'aux actions et aux résultats attendus. Il permet :

- d'identifier les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés
- de vérifier l'avancée du projet et évaluer les résultats

La structuration du projet à deux échelles (régionale et locale) suit un cadre d'objectifs/actions/résultats attendus « en cascade ». Ainsi, chaque action peut contribuer à l'atteinte de plusieurs objectifs. Des évaluations externes programmées et financées par la Commission européenne sont organisées à différents moments du projet.



Le projet INTEGRE peut se résumer ainsi :

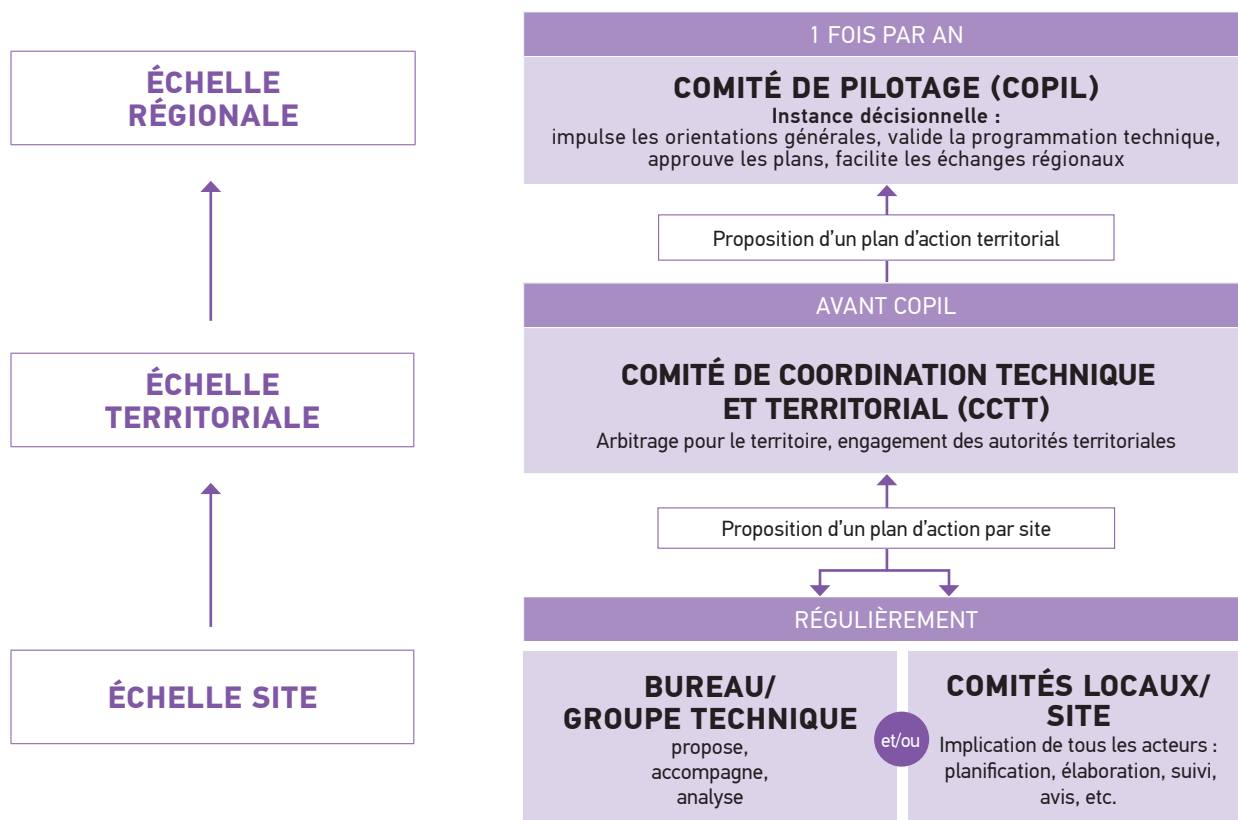
OBJECTIF GÉNÉRAL	CONTRIBUER À GÉRER OU VALORISER DURABLEMENT L'ENVIRONNEMENT DES PTOM DANS L'INTÉRÊT DES POPULATIONS			
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	COMPOSANTE RÉGIONALE Renforcer la coopération régionale en matière de GIZC		COMPOSANTE LOCALE Planifier et mettre en œuvre une GIZC en réponse aux enjeux de développement durable du territoire	
RÉSULTATS ATTENDUS	Mise en place d'espaces de rencontre et collaboration entre PTOM et entre PTOM et pays de la région	Amélioration de la contribution des PTOM aux réseaux régionaux d'échanges	Amélioration de la gouvernance liée à la gestion de l'environnement	Mise en œuvre localement des actions de GIZC
ACTIVITÉS	• Organisation d'ateliers techniques régionaux • Expertises techniques régionales • Échanges bilatéraux entre PTOM et PTOM/ACP	• Contribution des PTOM aux documents stratégiques régionaux • Création d'outils dédiés aux échanges régionaux • Capitalisation sur le projet et communication	• Mise en place de dispositifs participatifs de gouvernance locale/territoriale/régionale • Renforcement des capacités locales • Sensibilisation de la société civile et des décideurs	• Élaboration d'un plan de GIZC • Mise en œuvre d'actions de gestion et de conservation • Mise en place de nouvelles activités économiques durables

GOUVERNANCE

Le projet INTEGRE est mis en œuvre dans les quatre PTOM sur la période 2013-2018. Il est piloté par la Polynésie française, conjointement avec la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Pitcairn. La Communauté du Pacifique (CPS) coordonne sa mise en œuvre via une équipe de cinq personnes recrutées

pour le projet : une coordinatrice, une assistante de projet et trois coordinatrices adjointes pour chaque territoire.

Un système de gouvernance à trois échelles géographiques (régionale, territoriale et par site-pilote) a été mis en place. Il est résumé dans le schéma ci-dessous :



MISE EN ŒUVRE

Plusieurs modalités coexistent pour la mise en œuvre des activités. Elles sont fixées dans les plans d'action (régionaux et territoriaux) validés en COPIL et par des protocoles d'accord signés entre la CPS et les quatre ordonnateurs territoriaux.

Les différentes modalités de mise en œuvre sont :

- **Mise en œuvre directe par la CPS** (principalement pour des activités régionales ou quand aucun partenaire technique local n'a été identifié pour porter l'activité)
- **Mise en œuvre par des partenaires locaux**, encadrée par :
 - des conventions de mise en œuvre qui prévoient la délégation de la gestion des fonds INTEGRE liés à la mise en œuvre d'activités identifiées
 - des agréments signés entre la CPS et des opérateurs techniques permettent la délégation de la mise en œuvre d'activités identifiées, sans délégation de fonds qui restent gérés par la CPS. Les agréments permettent de financer des actions menées par des services techniques sans devoir passer par le budget central des collectivités et de travailler avec de petites organisations locales

Les agréments et les conventions de mise en œuvre bénéficient d'un suivi administratif rapproché.

BUDGET

Financé par l'Union européenne à hauteur de 12 millions d'euros (1,4 milliard de francs Pacifique), le projet INTEGRE est mis en œuvre dans les quatre PTOM sur la période 2013-2018. Le suivi budgétaire du projet est assuré par la CPS. Des rapports financiers audités sont fournis à la Commission européenne avec chaque demande de décaissement. Les conventions de mise en œuvre passées avec les opérateurs gestionnaires ne sont pas auditées individuellement, mais les audits du projet comprennent un volet conséquent concernant ces subventions. Les dépenses effectuées par les opérateurs gestionnaires sont intégrées dans la comptabilité de la CPS suite à la remise de l'ensemble des pièces justificatives requises par les procédures de l'organisation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Sur la base des travaux produits par les opérateurs et à la suite d'échanges/validations avec les partenaires, l'équipe du projet INTEGRE fournit diverses productions et s'assure de leur diffusion : rapports trimestriels d'avancement, comptes-rendus de comités de pilotage, rapports annuels, comptes-rendus d'ateliers/forums. Les documents réalisés dans le cadre du projet (diaporamas, publications scientifiques, posters, photos, vidéos...) sont régulièrement mis en ligne sur le site internet www.integre.spc.int et sont librement téléchargeables. Des évaluations externes du projet INTEGRE programmées par la Commission européenne sont prévues afin de suivre son avancée et vérifier si les résultats sont en adéquation avec les objectifs fixés.

LE PROJET INTEGRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Poum, Grand Nord © CPS - INTEGRE

En Nouvelle-Calédonie, les provinces sont les collectivités compétentes dans le domaine de l'environnement. Elles ont la charge d'assurer le maintien de l'intégrité du bien en série « Lagon de Nouvelle-Calédonie » inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO et d'en organiser la gestion durable. Elles ont donc proposé que le dispositif INTEGRE vienne renforcer les démarches de gestion participative et intégrée mises en place au niveau de ces sites.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le projet INTEGRE a été présenté aux provinces en 2014 et son plan d'action a été approuvé par les différents partenaires locaux. Le projet INTEGRE en Nouvelle-Calédonie s'articule autour de deux composantes :

Composante locale

Trois sites pilotes INTEGRE :

- Le Grand lagon Sud en province Sud
- Les atolls d'Ouvéa et de Beutemps-Beaupré en province des Îles
- La zone côtière Nord-Est en province Nord (ZCNE)

À l'échelle des sites pilotes, le projet INTEGRE poursuit les objectifs suivants :

- Maintenir l'intégrité des sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- Dynamiser le processus de gestion participative et mobiliser plus efficacement les acteurs locaux
- Contribuer au développement durable des sites et participer à la maîtrise des menaces d'origines anthropiques

Composante territoriale et transversale

À l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, le projet INTEGRE a vocation à :

- Améliorer la mise en réseau et les capacités de tous les acteurs gestionnaires des sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- Amorcer une stratégie d'adaptation au changement climatique et ainsi apporter des éléments de réponses sur cette forte préoccupation dans les zones côtières calédoniennes
- Renforcer la filière « Agriculture biologique » afin de participer au développement d'une activité de production agricole plus respectueuse de l'environnement et moins consommatrice d'intrants

GOVERNANCE LOCALE

INTEGRE vient en appui aux outils et ressources existants tels que les comités de gestion Patrimoine mondial ainsi qu'aux services techniques publics de l'environnement, aux associations environnementales et culturelles, aux acteurs socio-économiques et aux experts scientifiques. Le système

de gouvernance à trois échelles géographiques (régionale, territoriale et par site pilote) a été appliqué à la Nouvelle-Calédonie. Collectivités compétentes en matière d'environnement, les trois provinces sont les partenaires centraux du projet.

Gouvernance du projet INTEGRE en Nouvelle-Calédonie

ÉCHELLE RÉGIONALE / 1 FOIS PAR AN

COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)

- Président de la Polynésie française (Présidence COPIL)
- Président du Gouvernement Nouvelle-Calédonie, Préfet Wallis-et-Futuna, Gouverneur Pitcairn (Ordonnateurs)
- Chef du bureau de la Commission Européenne
- Services techniques référents : Conservatoire des Espaces naturels (Nouvelle-Calédonie), Direction de l'environnement (Polynésie française), Service de l'environnement (Wallis-et-Futuna)
- CPS (animation, secrétariat), INTEGRE (observation)

ÉCHELLE TERRITORIALE / AVANT COPIL

COMITÉ DE COORDINATION TECHNIQUE ET TERRITORIAL (CCTT)

- 1 représentant par province
- 1 représentant du CEN
- 1 représentant du bureau des PTOM de l'Union européenne
- Coordinatrice INTEGRE et coordinatrice adjointe de Nouvelle-Calédonie

ÉCHELLE LOCALE / RÉGULIÈREMENT

COMITÉS LOCAUX/ SITE

- Coordonnateur de la province
- Coordinatrice adjointe INTEGRE Nouvelle-Calédonie
- Service technique des provinces
- Élus locaux
- Autorités coutumières
- Opérateurs publics et/ou privés responsables de la mise en œuvre du projet



Comité de pilotage (7 Juillet 2106) - CPS - INTEGRE



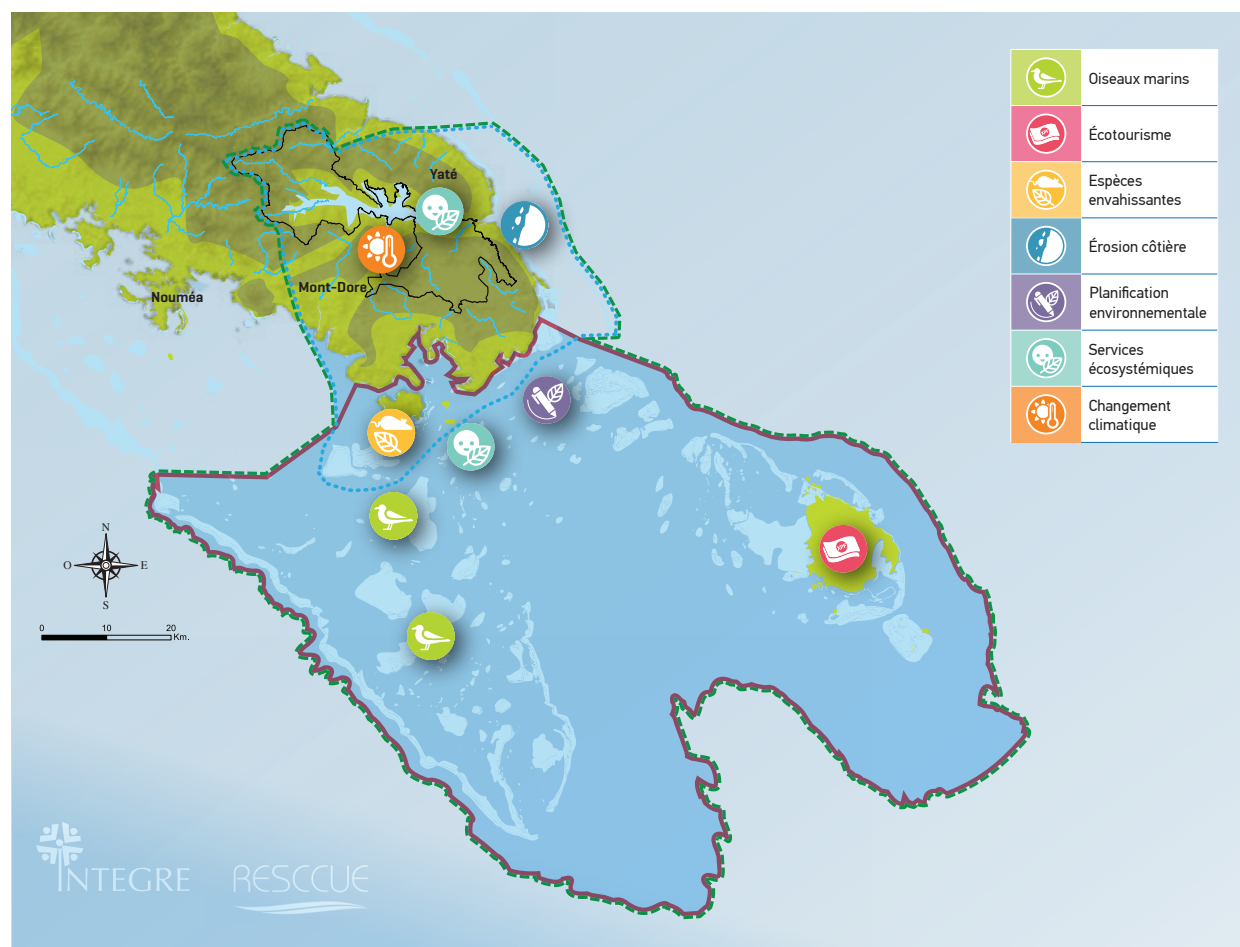
3

SITE PILOTE

LE GRAND SUD CALÉDONIEN

DE LA MINE AU LAGON

Le site pilote du Grand Sud calédonien comprend les territoires terrestres et marins de l'extrême Sud de la Grande Terre. Il s'étend sur les communes du Mont-Dore, Yaté et Île des Pins, et couvre une superficie de 8 418 km² dont 1 400 km² pour la partie terrestre. Seul le littoral est peuplé, avec environ 2 000 habitants, répartis dans une douzaine de tribus. La gestion environnementale de cette région relève de la compétence de la province Sud. Le gouvernement a la responsabilité de la zone économique exclusive.



BIODIVERSITÉ

Cagous, kaoris, palmiers, baleines à bosse, napoléons, plantes hyperaccumulatrices de nickel, bulimes... la biodiversité du Grand lagon Sud comprend un florilège d'espèces rares et menacées et d'espèces emblématiques. Le taux d'endémisme de la flore atteint par exemple 90 % dans le maquis minier. Ainsi, en raison de sa valeur écologique d'exception, la zone du Grand lagon Sud a été identifiée comme « d'intérêt international » pour sa conser-

*« Dans le maquis minier,
9 plantes sur 10 sont endémiques »*

vation. En témoignent son inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008 et le classement de la région des Grands Lacs à la convention Ramsar en 2014 en tant que zone humide d'importance internationale. À l'échelle provinciale, dix-neuf réserves marines et onze aires terrestres protégées (dont le parc provincial de la Rivière Bleue) ont été mises en place et sont gérées par la direction de l'Environnement de la province Sud.

ÉCONOMIE

Le littoral et les massifs miniers concentrent diverses activités économiques. L'exploitation minière occupe une place centrale avec de nombreux sites d'extraction du nickel, des mines orphelines (abandonnées), ainsi que de grandes réserves minières convoitées, mais non exploitées. Sur le secteur de Prony, se trouve le vaste complexe industriel de Vale Nouvelle-Calédonie comprenant une usine de transformation métallurgique du nickel, un port d'import/export, une centrale électrique ainsi que 1 900 ha de mines exploitées et une pépinière pour les opérations de revégétalisation (500 000 plants par an). Ce complexe, situé à 80 kilomètres de Nouméa, fait travailler 3 000 personnes, dont 1 300 en emplois directs (en grande partie logées sur place) et 600 entreprises locales en sous-traitance.

Le tourisme présente un potentiel de développement important. L'Île des Pins est une destination phare de la

Nouvelle-Calédonie (135 000 croisiéristes par an). Les différentes attractions touristiques du Grand Sud (parc provincial de la Rivière Bleue, whale watching, cap N'Dua...) accueillent 50 000 touristes par an, essentiellement locaux. La présence saisonnière des baleines à bosse dans la baie de Prony engendre une activité de whale watching qui se structure de plus en plus et a adopté une charte d'observation des baleines. La pêche est pratiquée par des professionnels, mais elle constitue surtout une activité de loisirs et vivrière pour les habitants du Grand Nouméa et les tribus littorales. Le site pilote abrite aussi des activités sylvicoles en développement, une activité de pisciculture marginale (une ferme aquacole d'élevage de picots) et une activité agricole professionnelle très faible, mais relativement importante quand il s'agit de l'activité de subsistance dans les tribus.



Complexe industriel de Vale Nouvelle-Calédonie © E. Bonnet-Vidal

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

Plusieurs menaces compromettent la qualité environnementale du Grand lagon Sud :

- La présence de réserves minières dont l'exploitation engendre la destruction de la biodiversité et fragmentation des habitats naturels
- Les incendies, également responsables d'un appauvrissement de la biodiversité des sols et de la fragmentation
- La présence d'espèces exotiques envahissantes qui exercent une prédation et une compétition sur la biodiversité indigène
- La pollution du lagon liée à l'érosion des sols des sites dégradés par les activités anciennes (mine, exploitation forestière) qui entraîne lors des fortes pluies un apport excessif de sédiments dans le lagon
- Le développement touristique et l'augmentation de la fréquentation de certains sites qui exercent une forte pression sur certaines ressources (bulimes, ressources halieutiques...) et entraînent des dégradations paysagères et écologiques ainsi que des conflits d'usage avec la population locale

DISPOSITIFS LOCAUX

En matière de gouvernance et de gestion du site, plusieurs dispositifs sont en place. L'inscription du Grand lagon Sud au Patrimoine mondial de l'UNESCO et la présence d'une usine classée à haut risque industriel ont fait l'objet d'importants travaux de concertations locales pour structurer la gouvernance et tendre vers un objectif commun de réduction des impacts et de valorisation environnementale. Cela s'est traduit par la mise en place d'une démarche de gestion intégrée, pilotée par la province Sud. Elle met en musique différents acteurs et outils : services techniques de la province, des communes et du gouvernement, experts scientifiques, Observatoire de l'environnement (ŒIL) et population locale. Ainsi il existe :

- **Trois comités de gestion locaux (CGL) :** CGL de l'île Ouen, CGL de l'île des Pins et CGL de Goro. Pour coordonner la réflexion à l'échelle du Grand Sud, l'union des comités de gestion a été créée en 2011. Les associations environnementales, les fédérations professionnelles, l'ŒIL et les industriels y participent avec un rôle consultatif. Le plan de gestion 2013-2017 du site a été approuvé en 2013

- **Le Pacte pour un développement durable du Grand Sud** est une charte signée en 2008 entre Vale Nouvelle-Calédonie et les communautés locales pour une durée de 30 ans. Il engage l'industriel à créer et mettre en œuvre des dispositifs spécifiques pour accompagner le développement du Grand Sud de manière durable. Il s'organise autour de trois dispositifs : la fondation d'entreprise Vale, le Comité consultatif coutumier environnemental (CCCE) et l'association de reboisement
- **La convention pour la protection de la biodiversité**, signée en 2009 entre la province Sud et l'industriel Vale, a pour objectif d'éviter, de limiter et de compenser les impacts sur la biodiversité du Grand Sud
- **L'Observatoire de l'environnement (ŒIL)**, créé en 2009, est une structure associative dont les missions consistent à surveiller l'état de l'environnement et à informer régulièrement les décideurs et le grand public sur cet état



MISE EN ŒUVRE DU PROJET INTEGRE

Le projet INTEGRE s'inscrit dans cette dynamique de réseau et vise à appuyer la province Sud et ses partenaires dans leurs actions de promotion et de mise en œuvre des dispositifs de gestion intégrée de cette zone côtière d'exception.

COMITÉ DE GESTION

Afin de ne pas multiplier les instances de concertation, le comité local du site pilote INTEGRE du Grand lagon Sud s'est organisé autour des structures locales préexistantes et comprend :

- Les 3 comités de gestion : Île des Pins, Goro et île Ouen
- La province Sud
- Le Conservatoire des espaces naturels (CEN)
- Les associations de protection de l'environnement : Observatoire de l'environnement (ŒIL), WWF, Société ornithologique calédonienne (SCO), Opération cétacés
- Les communes du Mont-Dore, Yaté et Île des Pins
- Les acteurs économiques : Vale NC, le syndicat des activités nautiques, le syndicat des industries minières
- La CPS, via la coordinatrice adjointe du projet INTEGRE en Nouvelle-Calédonie

DIAGNOSTIC DU SITE

Un atelier régional méthodologique a été organisé en février 2014 avec l'ensemble des partenaires du projet. Une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces) a été réalisée comme outil de diagnostic et d'aide à la planification du projet. Elle est présentée ci-dessous :

ANALYSE AFOM DU SITE DU GRAND SUD CALÉDONIEN – PROVINCE SUD – NOUVELLE-CALÉDONIE

ATOUTS	FAIBLESSES
• Usage culturel fort par les populations locales ; pratique traditionnelle • Très grande richesse écologique tant marine que terrestre (microendémisme – sols ultramafique) • Paysages exceptionnels • Force des institutions avec capacité humaine et financière et cadre réglementaire • Volonté politique et institutionnelle • Démarche participative en place autour du patrimoine mondial : comités de gestion créés et union des comités de gestion • Pas de pression urbaine	• Environnement fragilisé (mine, feux, érosion, espèces envahissantes) • Conflits d'intérêts entre acteurs (autorités et locaux) • Conflits d'usages (locaux/personnes extérieures) • Usage culturel fort pouvant être un frein à l'aménagement • Manque de suivi et d'accompagnement de la démarche participative (moyens humains) • Défiance des locaux et difficulté de communication entre locaux et administration • Processus participatif complexe et lent (disponibilité et ressource des acteurs locaux, réveil de conflits latents, légitimité des représentants). • Manque de vision transversale à finalité environnementale
OPPORTUNITÉS	MENACES
• Dispositifs VALE • Existence de l'Observatoire de l'environnement : l'ŒIL • Inscription RAMSAR/UNESCO • Dynamique économique des territoires : Création d'emplois/Attractivité touristique	• Pression minière forte • Pressions touristiques fortes et en hausse • Forte érosion des sols/Espèces envahissantes/Feux • Rapidité du changement social et économique : Perte des liens à la terre, argent qui circule, bouleversement rapide des équilibres familiaux et traditionnels • Pression sur la ressource halieutique



Île des Pins © CPS - INTEGRE

LES OBJECTIFS

Cette analyse a contribué à mieux définir la stratégie du projet et à mettre en cohérence les actions futures. Ainsi, les objectifs retenus spécifiquement pour le projet de site sont les suivants :

- Renforcer la gestion participative par la mise en place d'animateurs de terrain qui œuvrent au service des initiatives des comités de gestion et de la province Sud.
- Contribuer à la diminution des pressions liées à la fréquentation humaine sur les milieux marins et côtiers.
- Développer une vision stratégique de l'environnement pour mettre en cohérence les politiques environnementales à l'échelle du Grand Sud.

PLAN D'ACTION ET BUDGET

Pour atteindre ces objectifs, un plan d'action a été construit et s'articule autour de trois activités principales.



ACTIVITÉ 1

Renforcer la gestion participative.

Il s'agit de rendre plus efficace le fonctionnement des trois comités de gestion, d'améliorer leur capacité d'action et de les aider à mettre en œuvre une partie du plan de gestion du Grand lagon Sud. **Deux animateurs ont été recrutés** et conduisent leur mission pendant toute la durée du projet INTEGRÉ. Par ailleurs, des fonds sont alloués à l'élaboration d'actions concrètes dont ils sont à l'initiative : construction d'une pépinière d'espèces indigènes pour des opérations de revégétalisation, éradication du pin des Caraïbes (espèce envahissante)...

Montant alloué :

27,8 MF (soit 231 288 €)

Opérateurs : province Sud, comités de gestion de l'Île des Pins, de Goro et de l'Île Ouen

ACTIVITÉ 2

Contribuer à la réduction des pressions liées à la fréquentation humaine sur les milieux marins et côtiers.

Il s'agit :

- d'évaluer le niveau de menace lié à la fréquentation humaine (tourisme, pêche et chasse vivrière)
- de réaliser des aménagements sur des îlots et sur le littoral afin de concilier la fréquentation touristique avec des enjeux de conservation
- de mener des actions de sensibilisation et de communication auprès des populations locales et du Grand Nouméa

Montant alloué :

25,4 MF (soit 212 852 €)

Opérateurs : province Sud, comités de gestion de l'Île des Pins, de Goro et de l'Île Ouen, SCO

ACTIVITÉ 3

Élaborer un schéma d'orientation et de gestion environnementale à l'échelle du Grand lagon Sud.

Il s'agit d'apporter plus de cohérence et de vision stratégique à la politique environnementale menée dans cette région où les initiatives sont multiples et parfois peu ou mal coordonnées, faute de moyens transversaux : Patrimoine mondial UNESCO, classement Ramsar, réserves marines, aires terrestres protégées, restauration des sites dégradés, mesures compensatoires, Observatoire de l'environnement (OEL). Un chargé de projet a été recruté au sein de la province Sud pour mener une mission de facilitation et de concertation pendant toute la durée du projet. Le projet RESCCUE apportera des compléments d'expertise pour ce volet.

Montant alloué :

19,4 MF (soit 162 572 €)

Opérateur : province Sud



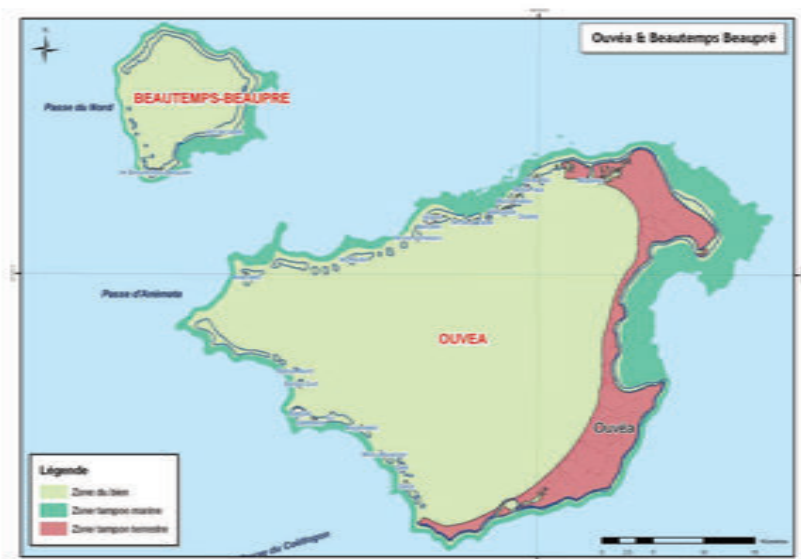
4

SITE PILOTE

LES ATOLLS D'OUVÉA ET BEAUTEMPS-BEAUPRÉ

ATOLLS DU BOUT DU MONDE

Les deux atolls océaniques d'Ouvéa et de Beautemps-Beaupré ont été retenus comme sites pilotes du projet INTEGRE pour la province des Îles Loyauté. Ils font partie, dans leur intégralité, du bien en série « Lagon de Nouvelle-Calédonie » inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO (zone tampon comprise). Le premier couvre une superficie de 850 km², le second, plus petit, s'étend sur 120 km² et présente peu de terres émergées.



GÉOGRAPHIE

L'île d'Ouvéa est un grand atoll isolé, ouvert sur l'océan, d'une vingtaine de mètres de profondeur en moyenne qui ne reçoit aucun apport terrigène. En conséquence, le lagon est réputé pour son aspect cristallin. La zone terrestre émergée en continu forme un croissant étranglé et s'étend sur une cinquantaine de kilomètres pour un à six kilomètres de large. C'est une île basse qui culmine à seulement 46 m d'altitude. Chaque extrémité de l'île se prolonge par un chapelet d'îlots : les Pléiades

du Sud et les Pléiades du Nord. Le réseau hydrographique est souterrain. L'eau douce circule dans un vaste dédale de cavités karstiques coralliennes. L'île d'Ouvéa est le seul des deux atolls à être habité. Elle accueille une population d'environ 3 400 habitants (recensement 2014) répartis dans 21 tribus. Le foncier est composé exclusivement de terres coutumières. Il n'existe pas de véritable centre urbain, mais le centre administratif et démographique se trouve à Fayaoué.

BIODIVERSITÉ

Les atolls d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré présentent des originalités biologiques et écologiques. Côté biodiversité terrestre, ils abritent par exemple les seules mangroves et le seul marais des Îles Loyauté. La forêt primaire est assez bien conservée. On y trouve la perruche d'Ouvéa, une petite perruche verte micro-endémique de l'atoll, des bulimes (escargots géants endémiques) et des roussettes. Le littoral est bordé de nombreuses cocoteraies où séjourne le crabe de cocotier. Il accueille également d'importantes colonies d'oiseaux marins (puffins du Pacifique, sternes, fous...). Les Pléiades sont un site de ponte de la tortue verte *Chelonia mydas*. Les îles sont exemptes d'une espèce envahissante redoutable, le rat noir, mais d'autres prédateurs invasifs comme la souris, le chat haret et le rat du Pacifique y sévissent.

Au niveau de la biodiversité marine, un inventaire de l'Ifremer réalisé pour la préparation du dossier Patrimoine mondial répertoriait 675 espèces de poissons récifaux dont certaines avaient des densités respectables comme le napoléon, les poissons-perroquets, la raie pastenague et les requins. En



septembre-octobre, le lagon est le siège d'un rassemblement majestueux de raies mantas birostris. La *ciguatera* (gratte), une microalgue qui contamine la chair de certains poissons et provoque des intoxications alimentaires, n'est pas présente à Ouvéa et Beautemps-Beaupré.



Pont de Mouli à Ouvéa © CPS - INTEGRE

ÉCONOMIE

Afin de trouver une offre plus diversifiée et conséquente dans le domaine de l'emploi, de nombreux Ouvéens émigrent vers le Grand Nouméa. Malgré cet « exode » (ils reviennent régulièrement pour travailler les champs et participer aux fêtes coutumières), l'enrichissement de ces « expatriés » bénéficie indirectement à l'île puisqu'ils pratiquent largement la redistribution en investissant à Ouvéa (construction d'habitations, achat de voitures...).

Concernant l'économie directe de l'île, le tertiaire (santé, enseignement, administration, commerce), l'agriculture, le tourisme et la pêche constituent les principaux moteurs de l'activité.

- **Le tourisme** s'appuie sur quelques hébergements, un grand hôtel et plusieurs petites structures d'accueil en tribu. Ouvéa a cessé d'accueillir des croisiéristes en 2007 après le constat de trop gros dommages sur les récifs occasionnés par les ancres des navires et en raison du risque important de diffusion et de développement de la gratte dans l'atoll
- **La pêche** est organisée autour d'un syndicat des pêcheurs qui comptabilise une quinzaine de licences professionnelles. La filière se structure autour d'une unité de conditionnement des produits de la mer à Takedji, au nord de l'île. Les poissons provenant des atolls d'Ouvéa et Beu-temps-Beaupré sont dépourvus de gratte
- **La polyculture** extensive tend à se spécialiser vers des produits à haute valeur ajoutée : le santal, le coprah avec une huilerie et la savonnerie de Wadrilla et des vanilleraies



Affiche d'un week-end festif organisé à Ouvéa

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

Plusieurs menaces compromettent la qualité environnementale d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré :

- L'érosion du littoral liée aux aménagements côtiers et au prélèvement de matériaux coralliens (sable, débris coralliens, catcha) pour les constructions humaines et les aménagements
- La présence d'espèces envahissantes qui créent des dommages sur la faune indigène ou les cultures. Les contrôles sanitaires sur les voies d'accès aux atolls sont un enjeu primordial afin d'éviter l'introduction de nuisibles supplémentaires (notamment le rat noir)
- La surexploitation localisée de ressources vivrières et des pratiques de pêches inadaptées. Il n'existe pas à ce jour d'aire marine protégée, mais huit réserves coutumières traditionnelles ont été recensées avec une réglementation traditionnelle (lieux tabous...)
- Les déchets, source de pollution et de désagrément, ne font pas l'objet d'une gestion et d'une évacuation efficaces
- La déforestation et la dégradation des habitats forestiers. Ouvéa est mal dotée en matière de lutte contre les incendies

DISPOSITIFS LOCAUX

Le service de l'environnement de la province des Îles Loyauté (PIL) est l'administration qui a la charge de la gestion du domaine environnemental. En 2007, la PIL et les coutumiers d'Ouvéa ont signé « La déclaration commune » afin de reconnaître leur légitimité réciproque pour agir communément à la préservation du bien inscrit au Patrimoine mondial. Les coutumiers se sont structurés en 2009 en groupement de droit particulier local (le GDPL Bomené Tapu-l'île sacrée), une structure juridique qui organise le développement sur terres coutumières.

Ce GDPL compte 34 membres. Sa vocation est de « mettre en valeur et sauvegarder les pratiques relevant de la gestion traditionnelle des ressources naturelles d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré en ce qu'elles constituent des modes de protection et conserva-

tion durable des ressources naturelles dans l'intérêt des populations actuelles et à venir ». C'est donc sur cette base que l'institution publique travaille à la cogestion du site.

L'ONG Conservation International a apporté son appui pour élaborer le mode de gouvernance ainsi que le plan de gestion qui court désormais sur cinq ans (2012-2017) avec un réajustement annuel des actions à mener.

Cette cogestion s'appuie sur des groupes techniques auxquels sont associés l'ensemble des acteurs publics et privés. Ils sont chargés de mettre en œuvre, selon une dynamique participative, les actions du plan de gestion par le biais des acteurs présents sur place ou en faisant appel à des compétences extérieures avec un objectif d'autonomisation.



Forum des comités de gestion (juillet 2015), Ouvéa © CPS - INTEGRE

MISE EN ŒUVRE DU PROJET INTEGRE

Le projet INTEGRE s'inscrit dans cette dynamique de réseau et vise à appuyer la province des îles Loyauté et ses partenaires dans leurs actions de promotion et de mise en œuvre des dispositifs de gestion intégrée de cette zone côtière d'exception.



Visite de terrain à Ouvéa © CPS - INTEGRE

COMITÉ DE GESTION

Le projet INTEGRE vise à promouvoir la gestion intégrée de ces atolls d'exception. Pour ne pas multiplier les instances de concertation, le comité local du site pilote INTEGRE des atolls d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré correspond au comité de gestion. Il comprend :

- Le GDPL Bomene Tapu
- La province des Îles Loyauté (service environnement)
- La mairie d'Ouvéa
- L'Association pour la sauvegarde de la biodiversité d'Ouvéa (ASBO)
- Le Groupement interécloles (GIE), le syndicat d'initiative, le syndicat des pêcheurs
- Le Conservatoire des espaces naturels (CEN)
- La CPS via la coordinatrice adjointe du projet INTEGRE

DIAGNOSTIC DU SITE

Un atelier régional méthodologique a été organisé le 20 mars 2014 avec l'ensemble des partenaires du projet. Une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces) a été réalisée comme outil de diagnostic et d'aide à la planification du projet. Elle est présentée ci-dessous :

ANALYSE AFOM DE OUVÉA-BEAUTEMPS-BEAUPRÉ – NOUVELLE-CALÉDONIE

ATOUTS	FAIBLESSES
Écologiques • Richesse environnementale du site et bon état de conservation des milieux naturels (lagon, Beautemps-Beaupré, paysages, perruche...) • Île exempte de rat noir (<i>Rattus rattus</i>) • Faible population/Pressions industrielles inexistantes • Usage rationnel de l'eau, car bien « rare » Culturels/socio-économiques • Richesse culturelle : coutume, langues... • Structure sociocoutumière propice à la concertation locale • Notoriété de la destination « Ouvéa » • Présence d'infrastructures structurantes (routes, téléphone, internet...) • Régime foncier : sécurisation, innovation • Existence d'un code du développement économique Moyen/gestion en place • Adéquation philosophique, culturelle et politique de la protection de l'environnement • Charte environnementale de la province des îles : reconnaissance des savoirs et usages traditionnels • Existence de forces vives sur lesquels s'appuyer : ASBO, association des femmes... • Site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et dynamique existante (Comité de gestion, GDPL, plan de gestion participatif...)	Écologiques • Vulnérabilité environnementale liée à l'insularité • Difficulté de gestion des déchets - Pas de tri des déchets • Eau douce peu disponible et stratégie de gestion de l'eau inexistante – pas d'eau courante • Manque d'assainissement • Absence de code de l'environnement – Pas de support pour surveiller et sanctionner Culturelles/socio-économiques • Faible population, en baisse, vieillissante • Insularité : coût, faible desserte maritime et non fiable, difficulté de maintenance du matériel • Régime foncier et pas de stratégie de développement et d'aménagement • Problème d'alcool • Manque de matériaux de substitution au sable et catcha • Problème de communication avec les 2 langues Moyen/gestion • Faible dynamique interservices • Manque de connaissance • Moyen financier insuffisant et manque de moyen humain • Bénévolat des acteurs de terrain • Difficulté de réunir les groupes de travail du comité de gestion
OPPORTUNITÉS	MENACES
Liées au développement économique • Modernisation de la déserte aérienne et maritime • Nouvelles infrastructures : wharf, usine de dessalement, dépôt de carburant • Projets structurants économiquement : savonnerie, huilerie... • Développement écotouristique Liés à des démarches ou projets • Existence de programme de formation • Forfait I-bozu • Code de l'environnement en construction/Construction politique provinciale de modernisation de la gestion des déchets/Site patrimoine mondial de l'UNESCO Liés à des partenariats extérieurs • Des partenariats avec des structures expertes (Ademe, ONG...) • INTEGRE : mise en réseau et échange d'expérience	Liées au développement économique • Modernisation de la déserte aérienne et maritime : augmentation du tourisme et des pressions – déchets, espèces envahissantes, eau • Montée de puissance de certaines activités : pêche, Coprah... Écologiques • Érosion du trait de côte, changement climatique • Espèces envahissantes : sauterelle, rat... Autres • Difficulté de conciliation des intérêts ou visions entre acteurs • Baisse de la population

OBJECTIFS

Cette analyse a contribué à mieux définir la stratégie du projet et à mettre en cohérence les actions futures. Ainsi, les objectifs retenus spécifiquement pour le projet de site sont les suivants :

- Renforcer et dynamiser le processus de gestion participative du site et la mobilisation des acteurs locaux pour les rendre acteurs de la préservation de leur patrimoine
- Participer à la maîtrise des menaces pouvant impacter le site
- Valoriser le patrimoine naturel et culturel d'Ouvéa au profit de ses habitants, notamment par le développement d'un pôle écotouristique sur le district de Mouli

PLAN D'ACTION ET BUDGET

Pour atteindre ces objectifs, un plan d'action a été construit et s'articule autour de cinq activités principales.

ACTIVITÉ 1

→ Renforcer la gouvernance et la gestion participative

Il s'agit de rendre plus efficace le fonctionnement du comité de cogestion, d'améliorer sa capacité d'action et de l'aider à mettre en œuvre son plan de gestion. Un animateur a été recruté et conduit sa mission pendant toute la durée du projet INTEGRE. Cette mission consiste notamment à mettre en place une surveillance mixte du lagon entre la PIL et les pêcheurs professionnels et à renforcer le suivi participatif des récifs.

Montant alloué :

29,5 MF (soit 247 210 €)

Opérateurs : PIL, GDPL Bomene Tapu, syndicat des pêcheurs

ACTIVITÉ 3

→ Organiser la gestion de la réserve coutumière de Lekiny-Fayava

Transcrite dans le Code de l'environnement de la PIL, cette réserve constitue un site pilote pour la mise en place des nouvelles dispositions prévues dans ce code : mise en place de comités de gestion locaux et élaboration d'un plan de gestion. Par ailleurs, des études sont menées pour caractériser l'érosion du trait de côte et améliorer l'aménagement des zones d'arrière-mangrove.

Montant alloué :

7,2 MF (soit 60 336 €)

Opérateurs : PIL, GDPL Bomene Tapu, tribu de Lekiny, Université de la Nouvelle-Calédonie, Museum d'Histoire naturelle.



Coutume, forum des comités de gestion (juillet 2015), Ouvéa © CRS - INTEGRE

ACTIVITÉ 2

→ Structurer un pôle de développement écotouristique dans le district de Mouli et mettre en valeur son patrimoine naturel et culturel

Il s'agit de réaliser divers aménagements touristiques tels un sentier terrestre de découverte, une aire de pique-nique, un sentier sous-marin, des panneaux de sensibilisation et réglementation...

Montant alloué :

20 MF (soit 167 600 €)

Opérateurs : PIL, GDPL Bomene Tapu, syndicat des pêcheurs

ACTIVITÉ 4

→ Lutter contre les espèces envahissantes

Il s'agit de réaliser la dératisation d'un îlot test pour diminuer la menace qui pèse sur les colonies d'oiseaux marins et élaborer une mission d'expertise internationale permettant de renforcer la biosécurité d'Ouvéa.

Montant alloué :

1,8 MF (soit 9 504 €)

Opérateurs : ASBO, PIL, GDPL Bomene Tapu

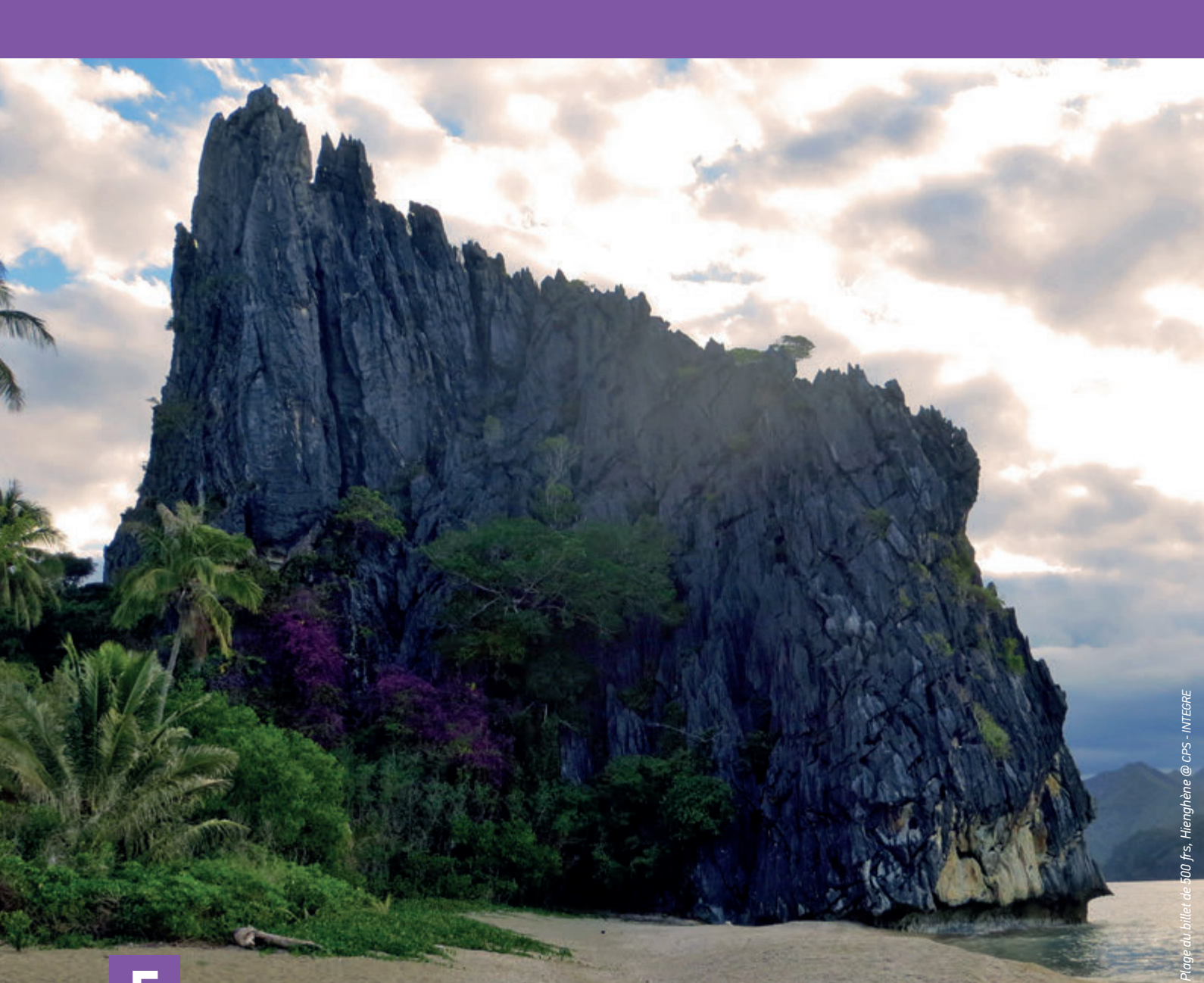
ACTIVITÉ 5

→ Créer un fonds d'outils pédagogiques pour sensibiliser la population à la protection du lagon en s'appuyant sur des outils existants et d'en élaborer de nouveaux, adaptés aux spécificités d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré. Il est prévu d'autre part un accompagnement de projets scolaires autour de la protection du lagon.

Montant alloué :

4,5 MF (soit 37 710 euros)

Opérateurs : PIL, GDPL Bomene Tapu, GIE, écoles et collège



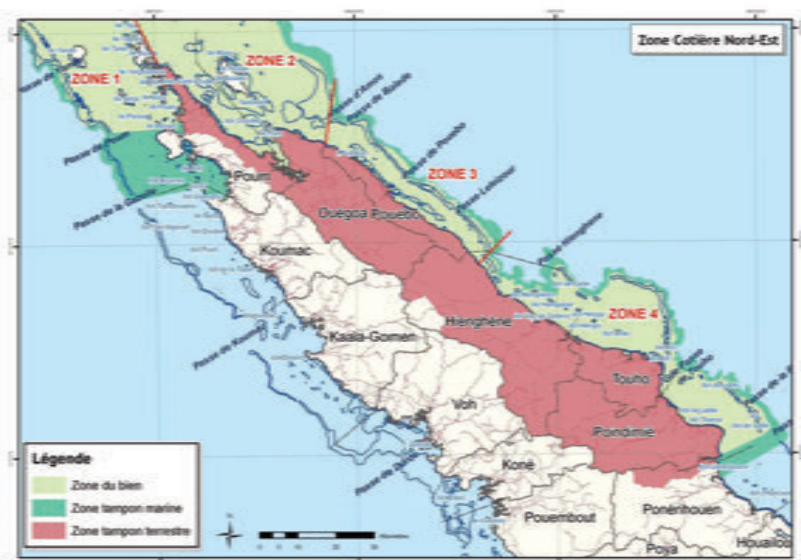
5

SITE PILOTE

LA ZONE CÔTIÈRE NORD-EST

DE LA CRÊTE AU RÉCIF

Le site pilote de la zone côtière Nord-Est (ZCNE) a été retenu comme site pilote du projet INTEGRE pour la province Nord. Il fait partie du bien en série « Lagon de Nouvelle-Calédonie » inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Il couvre une superficie de 3 050 km² sur sa partie terrestre et de 3 710 km² pour sa partie lagonaire.



GÉOGRAPHIE

Le site pilote ZCNE englobe l'ensemble des bassins versants et lagons des communes de Poum, Ouégoa, Pouébo, Hienghène, Touho et Poindimié. Dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, la côte nord-est occupe une place particulière puisque James Cook y découvrit l'île en 1774 et la France en prit possession en 1853. C'est sur les rives du Diahot qu'eurent lieu les premières prospections minières et campagnes d'évangélisation des Kanak.

Aujourd'hui, les communes de la ZCNE comptabilisent près de 18 000 habitants, en très grande majorité Kanak.

Cette partie de la Grande Terre est très montagneuse (côte est de Poindimié à Pouébo). Elle est parcourue par la Chaîne centrale dont le point culminant de Nouvelle-Calédonie, le Mont Panié (commune de Hienghène), culmine à 1 629 m. Ce massif abrite d'ailleurs le plus grand ensemble continu de forêts denses humides de Nouvelle-Calédonie (330 km²). Les versants sont à forte pente et drainent un réseau hydrographique aboutissant à plusieurs cours d'eau majeurs (Ouaième, Diahot, Tiwaka). L'extrême nord (Poum) est marqué par des paysages de collines à végétation dégradée et d'anciennes mines. Le tracé de la côte océanienne est très irrégulier et le récif-barrière discontinu.



Îlot Tībarama à Poindimié © CPS - INTEGRE

BIODIVERSITÉ

L'espace marin est dans un état de conservation exceptionnel. Il concentre des habitats variés sur une faible distance (récifs frangeants, récifs-barrières, herbiers, mangrove...) et comporte des originalités biologiques et écologiques remarquables comme la présence de doubles barrières coralliennes, des poissons micro-endémiques, des sites de ponte de la tortue verte, des rassemblements de dugongs, des nurseries pour les baleines à bosse ou encore des lieux de reproduction de requins. En outre, l'embouchure du Diahot abrite la mangrove la plus étendue et la plus diversifiée de Nouvelle-Calédonie.

L'apport en sédiments attire une biomasse de poissons plus importante. Ainsi, la biodiversité marine de la ZCNE est, sans nul doute, l'une des plus riches de Nouvelle-Calédonie, tant pour les algues que pour les invertébrés et les poissons.

Côté terrestre, les forêts du Mont Panié présentent un niveau élevé d'endémicité chez les plantes (64 %), les insectes et la faune d'eau douce. Son domaine est d'ailleurs classé en réserve naturelle.

ÉCONOMIE



Produits agricoles de tribu, Poum © CPS - INTEGRE

Dans cette région, 80 % de la population vit en tribus, parfois très isolées. L'activité est essentiellement tournée vers les activités vivrières (agriculture, pêche, chasse), à tel point que huit personnes sur dix (de plus de 16 ans) mènent une activité agricole, de pêche et/ou de chasse, mais il s'agit d'une activité non marchande destinée à l'autoconsommation et aux dons coutumiers. Le secteur touristique se développe et s'articule autour de structures à petite échelle (accueil en tribu, gîte chez l'habitant, hôtellerie de moyenne capacité). L'offre écotouristique valorisant les patrimoines naturel et culturel, attire de plus en plus les amateurs de beautés naturelles et d'authenticité. Aucune activité industrielle ou minière n'est présente, excepté la mine de Poum et l'activité agricole commerciale est produite à petite échelle (pas de marché de gros).

PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

Plusieurs menaces compromettent la qualité environnementale de la ZCNE :

- L'érosion de la biodiversité et la dégradation des milieux terrestres. Elles sont causées par les incendies (dus en partie à des activités agropastorales inadaptées) et la présence de redoutables espèces envahissantes. Les ongulés (cerfs et cochons), en broutant et piétinant les jeunes pousses, compromettent par exemple la régénération de la forêt
- L'érosion des bassins versants et le lessivage des sols augmentent la charge sédimentaire des cours d'eau. Cette érosion est liée à la réalisation d'aménagements qui ont réduit le couvert végétal (pistes, radiers, défrichement agricole des ripisylves, etc.), aux incendies, à l'impact des espèces envahissantes (broutage, piétinement) et à l'exploitation minière actuelle (Poum) et passée (Poindas). Ces phénomènes entraînent une dégradation des zones marines situées à proximité des rivières et notamment les récifs frangeants. De plus, l'érosion entraîne une diminution progressive de la fertilité globale des sols, compromettant les activités vivrières et encourageant une accélération de l'agriculture de brûlis (aggravant encore le phénomène)
- La surexploitation localisée d'invertébrés marins (bénitiers, holothuries) et les dépôts incontrôlés de déchets ménagers



Sentier-découverte à Poingam, Poum (panneau sur les mammifères de la brousse) © E. Bonnet-Vidal

DISPOSITIFS LOCAUX

En matière de gouvernance et de gestion du site, plusieurs dispositifs sont actuellement en place.

- L'inscription au bien en série «Lagon de Nouvelle-Calédonie» du Patrimoine mondial de l'UNESCO a généré de nouveaux dispositifs pour assurer la gestion du site. Celle-ci est pilotée par la Direction du Développement Économique et de l'Environnement de la province Nord (DDEE) qui a choisi de travailler à une échelle communale. Ainsi, les communes de la ZCNE ont fait l'objet préalable d'un diagnostic environnemental participatif pour mettre en place un plan de gestion de la zone. Les comités de gestion associés ont été créés entre 2009 et 2010 et ont abouti à l'élaboration de deux plans de gestion. La province Nord soutient également deux associations émanant des comités de gestion et en charge de la mise en œuvre des plans de gestion : l'association Ka Poraou et l'association pour la gestion de l'AMP de Hyabé-Lé-Jao.
- La réserve naturelle du Mont Panié (5 400 ha en catégorie UICN aire protégée) voit s'agréger des mesures de gestion depuis une dizaine d'années (régulation de populations de rongeurs et d'ongulés, sentiers botaniques, sensibilisation des scolaires...) par l'intermédiaire de l'association locale Dayu Biik qui regroupe des représentants des tribus de Hienghène. Cette association emploie de façon permanente trois salariés et s'appuie ponctuellement sur une dizaine de personnes. La réserve est dotée d'un plan de gestion 2012-2016 approuvé par l'assemblée de province le 26 octobre 2012.
- Trois aires marines protégées existent : l'aire de gestion durable des ressources de Hyabé-Lé-Jao (Pouébo, 7 080 ha), la réserve de nature sauvage de Dohimen (3 712 ha) et le parc provincial de Yeega (656 ha) tous les deux à Hienghène.

MISE EN ŒUVRE DU PROJET INTEGRE

Le projet INTEGRE s'inscrit dans cette dynamique de réseau et vise à appuyer la province Nord et ses partenaires dans leurs actions de promotion et de mise en œuvre des dispositifs de gestion intégrée de cette zone côtière d'exception.

COMITÉ DE GESTION

En l'absence de structure existante à l'échelle de l'ensemble du site, un comité local INTEGRE a été créé. Il regroupe :

- La province Nord (Direction du Développement Économique et de l'Environnement)
- Les maires des six communes (Poum, Ouégoa, Hienghène, Pouébo, Poindimié, Touho)
- Les présidents des associations de gestion (Patrimoine mondial et Dayu Biik)
- Un représentant des comités de gestion
- Le Conservatoire des espaces naturels (CEN)
- La CPS via la coordinatrice adjointe INTEGRE en Nouvelle-Calédonie



Présentation du projet INTEGRE en province Nord - Novembre 2013 © CPS - INTEGRE

DIAGNOSTIC DU SITE

Un atelier régional méthodologique a été organisé en février 2014. Une analyse AFOM (Atouts, faiblesses, opportunités et menaces) a été réalisée comme outil de diagnostic et d'aide à la planification du projet. Elle est présentée ci-dessous :

ANALYSE AFOM DU SITE ZONE CÔTIÈRE NORD-EST – PROVINCE NORD – NOUVELLE-CALÉDONIE

ATOUS

- Bon état écologique et paysager du site
- Site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO : objectif commun partagé
- Cadre existant : politique publique, stratégie de gestion du trait de côte, schéma directeur des déchets ménagers (plan stratégique sur 20 ans, plan d'action révisable tous les 5 ans)
- Démarche participative en cours : bonne implication des populations et des usagers (acteurs professionnels, mode de l'éducation, associations...)
- Techniciens responsables des dossiers issus du milieu (locaux)
- Processus de formation des acteurs en cours
- Forte identité culturelle liée aux usages de la nature.



© CPS - INTEGRE

FAIBLESSES

- Sites isolés avec une topographie contraignante rendant l'accès difficile et favorisant ainsi les situations d'enclavement et rendant également très coûteuse toute action de terrain
- Manque de données scientifiques (espèces, habitats, érosion...) et d'organisation des données existantes pour les rendre accessibles et disponibles
- Processus participatif complexe et lent (disponibilité et ressource des acteurs locaux, réveil de conflits latents).
- Manque de communication entre les acteurs (manque de transversalité)
- Pas de maîtrise foncière des espaces (frein pour la gestion des déchets/relocalisation des enjeux menacés par l'érosion côtière)
- Coût de fonctionnement/élevé, alors que l'on n'est qu'au stade de la construction des outils de gestion. Ce qui peut être un frein à la réplication des opérations sur l'ensemble du site
- Manque de moyens financiers et humains pour la mise en œuvre des politiques publiques
- Capacité limitée des acteurs locaux en matière de gestion opérationnelle
- Difficulté de la gestion de la ressource en eau (disparité à l'intérieur du site + aucune emprise sur la gestion des eaux usées en tribu (zone réserve en dehors de l'aire d'influence des règles d'urbanisme))
- Gestion lacunaire des déchets
- Manque de capacités pour les AMP (Aires marines protégées) à intervenir sur les pollutions d'origines terrestres rendant ainsi difficile la conservation des milieux marins

OPPORTUNITÉS

- INTEGRE : Opportunité financière et d'échange d'expérience avec les pays insulaires (notamment sur la gestion du trait de côte et les questions de déplacement des populations)
- Existence d'un réseau collaboratif avec des techniciens homologue sur le territoire et à l'international



© CPS - INTEGRE

MENACES

- Pression anthropique sur le milieu : mine, fréquentation en hausse liée au développement économique de la côte ouest, prélèvement de matériaux (construction maison, routes...), pression démographique localisée, feu...
- Dégradation de la qualité de l'eau de consommation et de la qualité environnementale des zones marines sous influence des rivières, notamment les récifs frangeants dus à la dégradation des milieux terrestre et l'augmentation de la charge sédimentaire des rivières
- Dégradation de l'environnement marin et érosion du littoral dues au changement climatique et à l'extraction de sédiments le long du littoral
- Surexploitation localisée d'invertébrés marins (bénitiers, holothuries)
- Dégradation des milieux terrestres par le feu et les espèces envahissantes (cerfs et cochons notamment)
- Risque de superposition des structures sur un même territoire qui intervient sur des mêmes thématiques environnementales rendant les actions confuses, opaques vis-à-vis des populations locales (dont INTEGRE et RESCCUE)
- Rapidité du changement social et économique

OBJECTIFS

Cette analyse a contribué à mieux définir la stratégie du projet et à mettre en cohérence les actions futures. Ainsi, les objectifs retenus spécifiquement pour le projet de site sont les suivants :

- **Soutenir le processus de gestion participative.**
- **Participer à la maîtrise des menaces** pouvant impacter le site par la mise en œuvre des plans de gestion intégrée sur chaque commune et des actions pilotes de gestion du bassin versant.

PLAN D'ACTION ET BUDGET

Pour atteindre ces objectifs, un plan d'action a été construit et s'articule autour de quatre activités principales.



Photos 1,2,3 et 4 © Q. Delvienne

ACTIVITÉ 1

→ **Renforcer la gestion participative** sur l'ensemble de la ZCNE et mettre en réseau les comités de gestion et les associations liées.

La gestion participative du Patrimoine mondial de la ZNCE est organisée à un niveau communal avec un comité de gestion et une association de gestion liée pour les six communes. L'idée est de renforcer l'animation pour :

- accompagner les comités de gestion dans la mise en place de leurs plans de gestion ;
- donner une unité à la démarche Patrimoine mondial et mettre en réseau les différentes structures. Pour ce faire, un coordinateur a été recruté par la province Nord et conduit sa mission pendant toute la durée du projet. Des outils de mise en réseau sont créés et des actions transversales sont mises en place.

Montant : **32,35 MF (soit 271 093 €)**

Opérateurs : province Nord, comités et associations de gestion patrimoine mondial de la Zone Côtière Nord-Est

ACTIVITÉ 2

→ **Renforcer la gestion participative et intégrée** du bien UNESCO sur Poindimié.

Un animateur a été recruté à temps plein au sein de l'association Popwadene afin de la gérer et de participer à l'élaboration du plan de gestion et à sa mise en œuvre.

Montant : **15,25 MF (soit 128 005 €)**

Opérateur : association Popwadene

ACTIVITÉ 3

→ **Collecter et traiter** les véhicules hors d'usage (VHU) et épaves sur deux communes.

Les VHU et les épaves sont classés parmi les déchets dangereux. Ils peuvent engendrer des pollutions au niveau des nappes phréatiques et du lagon. Deux communes ont été ciblées, Ouégoa et Pouébo. Il s'agit de mener des enquêtes de propriété, d'obtenir des autorisations de cession et de réaliser l'enlèvement de ces déchets imposants sur les communes de Pouébo et Ouégoa.

Montant : **5 MF (soit 41 900 €)**

Opérateurs : province Nord, communes de Pouébo et Ouégoa

ACTIVITÉ 4

→ **Protéger et restaurer la forêt** du bassin versant d'un captage d'adduction d'eau potable sur la commune de Touho.

Diverses actions de régulation des ongulés envahissants et de revégétalisation visent à accélérer le processus de régénération de la couverture forestière sur les bassins versants d'un des principaux captages gravitaires AEP de la commune de Touho et de la tribu de Pwöi (Poyes).

Montant : **19,415 MF (soit 162 698 €)**

Opérateurs : ONFi, association Tipwoto, Conseil des clans des tribus de Poye et Tiwaé



6

COOPÉRER ET CAPITALISER

POUR AGIR À L'ÉCHELLE
DU TERRITOIRE ET PARTAGER
LES SAVOIRS

ACTIONS TRANSVERSALES POUR AGIR À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

INTEGRE met aussi en œuvre des actions sur des thématiques transversales afin de construire des liens entre les différents sites pilotes, d'insérer la Nouvelle-Calédonie dans les réseaux régionaux des PTOM et de valoriser les savoirs acquis à l'échelle du Pacifique. Focus sur ces actions transversales et de communication...

ACTIVITÉ 1

→ **Création d'un réseau de fermes-pilotes biologiques**
Cette action s'inscrit dans une activité régionale visant à développer l'agriculture biologique dans le Pacifique. L'objectif est de promouvoir une activité économique durable, respectueuse de l'environnement et adaptée aux contraintes insulaires. Trois actions sont prévues :

1/ Promouvoir et développer l'agriculture biologique dans les trois PTOM francophones du Pacifique

- Améliorer les techniques en matière d'agriculture biologique
 - Renforcer le réseau régional qui promeut l'agriculture biologique POET-Com (Pacific Organic and Ethical Trade Community) et la participation des PTOM francophones à ce réseau
- Pour ce faire, trois fermes-pilotes « bio » sont créées en parallèle en Nouvelle-Calédonie (Lycée agricole Do Neva à Houailou), à Wallis-et-Futuna (Lycée agricole de Wallis) et en Polynésie française (Lycée agricole de Opunohu). Des expérimentations agronomiques, des séances de formation professionnelle et technique et des échanges d'expériences y sont réalisés. Ces travaux seront capitalisés à l'échelle du Pacifique et feront l'objet d'échanges régionaux réguliers.

En Nouvelle-Calédonie, il est prévu en particulier :

2/ De mettre en œuvre des expérimentations sur la fertilité des sols, les maladies et ravageurs de culture et les ressources végétales. Elles sont menées sur l'exploitation certifiée « bio » du Lycée Do Neva de Houailou et sur celles d'un réseau d'agriculteurs de Houailou également certifiés « bio » - financement d'équipements techniques (en cofinancement), d'un binôme de techniciens du lycée pour un quart temps, de l'association Biocalédonia et d'experts techniques

3/ De permettre des échanges d'expériences et de la formation professionnelle et technique pour des agriculteurs, étudiants, professionnels, à raison d'une session par an

Montant : **21 MF (soit 175 896 €)**

Opérateurs : Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie, Biocalédonia, Lycée DoNeva

ACTIVITÉ 2

→ **Vers une stratégie d'adaptation au changement climatique**
Cette activité vise à développer une stratégie d'adaptation au changement climatique en Nouvelle-Calédonie et à permettre de s'insérer dans les réseaux régionaux sur cette thématique. La principale action est la réalisation d'une thèse de doctorat sur les projections climatiques (co-encadrement IRD et Météo France. Cofinancement INTEGRE à hauteur de 10,1 MF, soit 85 000 euros) et financer une étude sur la stratégie d'adaptation au changement climatique.

Montant : **12 MF (soit 100 000 €)**

Opérateurs : IRD, Gouvernement de Nouvelle-Calédonie

ACTIVITÉ 3

→ **Renforcer les capacités et favoriser les échanges**

Cette activité portée par le Conservatoire des espaces naturels (CEN) vient en appui aux sites pilotes. Trois actions sont prévues :

1/ Organiser des forums des comités de gestion

Programmé en 2015 – budget de 8 MF (67 041 euros). Participation à hauteur de 40 % du budget, soit 3 MF (25 140 euros)

2/ Échanger sur les expériences entre les comités de gestion

Budget : 1 MF (4 000 euros par an pendant 2 ans)

3/ Former les membres des comités de gestion, les animateurs de terrain et les techniciens des provinces intervenant sur le dossier

Formations sur mesure organisées tous les ans en fonction des besoins exprimés

Montant : **8,5 MF (soit 71 230 €)**

Opérateur : CEN

PARTAGER ET DIFFUSER

Le projet INTEGRE mène des actions de communication afin de diffuser largement les résultats atteints et capitaliser sur les nouveaux savoirs.



GROUPES CIBLÉS

Les actions de communication doivent atteindre un public ciblé (partenaires, spécialistes, décideurs...), mais aussi les citoyens, pour qui les questions environnementales sont de plus en plus au cœur des préoccupations. Ces actions sont destinées à prendre une dimension locale (sites pilotes), territoriale (Nouvelle-Calédonie), régionale (Pacifique Sud) et internationale (Europe). Les groupes ciblés sont donc de nature variée :

- Les partenaires locaux du projet : comités de gestion, opérateurs, entreprises, CEN...
- L'ensemble des parties prenantes qui évoluent au sein des sites pilotes ou à proximité (habitants, coutumiers, entrepreneurs, associations locales...)
- Les décideurs locaux et autorités publiques concernés directement ou indirectement par le projet ainsi que leurs services techniques : services des trois provinces, mairies, élus du gouvernement, du congrès, du sénat coutumier, les députés et sénateurs de Nouvelle-Calédonie, les représentants de l'État, du ministère des outre-mer et de l'Union européenne
- Les acteurs locaux impliqués dans des projets environnementaux similaires, afin de permettre les échanges et retours croisés d'expériences : associations environnementales et culturelles locales, bailleurs de fonds, responsables de projets, communauté scientifique et universitaire, communauté éducative, syndicats d'initiative, ONG
- Les services et associations ayant trait à la culture, à l'agriculture et à l'environnement : Agence de développement de la culture kanak (ADCK-centre Tjibaou), Chambre d'agriculture, Observatoire de l'environnement (EIL)...
- Les médias locaux, régionaux, ultra-marins et internationaux : web, presse écrite, télévision
- Le grand public et les scolaires
- Les acteurs économiques présents au niveau des zones côtières des sites pilotes : miniers, pêcheurs, hôteliers...
- Les partenaires régionaux du projet ainsi que les groupes constitués dans ce cadre, afin de capitaliser sur les expériences de chacun et de développer la coopération régionale : Polynésie française, Pitcairn, Wallis-et-Futuna
- Les instances publiques régionales et européennes impliquées directement ou indirectement dans le projet ainsi que les services de coopération régionale, les services de l'outre-mer et de coopération Europe-Pacifique : CPS (Nouvelle-Calédonie et Fidji), Union européenne, PROE, POET-Com...

MESSAGES

Selon les groupes ciblés, les messages s'articuleront autour des notions suivantes :

- La Nouvelle-Calédonie possède un patrimoine côtier exceptionnel, en particulier au niveau des zones inscrites au Patrimoine mondial de l'UNESCO, dont il convient de maintenir l'intégrité pour les générations futures
- La gestion intégrée des zones côtières est une solution adaptée et éprouvée pour le développement durable des îles du Pacifique, respectueuse de l'environnement et qui bénéficie aux populations locales
- Les populations d'Ouvéa, de la côte nord-est et du Grand Sud s'impliquent fortement et sont actrices des décisions et des actions relatives à la préservation et la valorisation de leur environnement pour la mise en place de solutions pérennes
- Les solutions et actions réussies expérimentées en Nouvelle-Calédonie ont valeur d'exemple pour être reproduites ailleurs, notamment dans la région Pacifique et en outre-mer
- Le projet INTEGRE accompagne les politiques locales de gestion intégrée afin de les renforcer et améliorer les processus de gestion partagée de l'environnement. Les trois provinces, compétentes pour le domaine de l'environnement, sont également des partenaires privilégiés du projet
- La préservation des milieux naturels contribue à la résilience de la société qui doit faire face aux changements globaux et aux risques naturels. Elle contribue aussi à maintenir des cultures traditionnelles et favorise le mieux vivre ensemble
- Les PTOM tirent un bénéfice à coopérer entre eux et avec les autres territoires du Pacifique pour mettre en œuvre des solutions régionales sur les questions d'environnement et de développement durable. L'Union européenne et la CPS leur apportent un soutien pour développer leurs projets

ACCÈS LIBRE À L'INFORMATION

Divers outils et supports de communication sont mis en place :

- Le site internet, qui présente le projet et son avancée via la mise en ligne d'actualités et de documents à télécharger
- Une bibliothèque numérique, qui offre un accès libre à toute la documentation issue de la réalisation du projet (rapports, posters, comptes-rendus d'ateliers, diaporamas, brochures, photothèque, vidéothèque...)
- Une charte graphique et des accessoires à l'effigie d'INTEGRE, permettant une meilleure visibilité et identification du projet

La promotion du projet INTEGRE en Nouvelle-Calédonie et la diffusion des résultats se feront à travers :

- La diffusion de communiqués de presse auprès de la presse locale (Les Nouvelles calédoniennes, radios locales, CALEDONIA (NCTV), NC1ère, magazines locaux...) et des partenaires
- La rédaction de contenus pour le site internet
- La participation de l'équipe projet, ainsi que de certaines équipes du projet, à des manifestations publiques locales, régionales, internationales pour échanger avec le public et les partenaires : foires agricoles, Fête de la science, forums, ateliers, conférences. Pour ce faire, des supports adaptés seront produits



Page d'accueil du site internet



7

BILAN ET ANNEXES

SYNTHÈSE DU PROJET

Objectifs	Activités	Part INTEGRE	Total INTEGRE activité	Total INTEGRE site
GRAND SUD CALÉDONIEN				
1. Renforcement de la gestion participative.	1.1 renforcer la gestion participative avec les CG	135 756 € 16.2 M XPF	231 288 € 27.6 M XPF	606 712 € 72.4 M XPF
	1.2 mener des actions pilotes d'initiatives locales	95 532 € 11.4 M XPF		
2. Participation à la gestion de pression liée à la fréquentation sur les milieux marins et côtiers du GLS.	2.1 étude de l'impact de l'accroissement de la fréquentation dans le grand Lagon Sud	25 140 € 3 M XPF	212 852 € 25.4 M XPF	
	2.2 diagnostic et suivi de l'utilisation des ressources halieutiques et autres prélèvements dans le grand lagon Sud	65 364 € 7.8 M XPF		
	2.4 aménagement de sites surfréquentés de l'île des pins, en collaboration avec le comité de gestion de l'île des Pins	33 520 € 4 M XPF		
	2.5 création d'outils pédagogiques à l'usage des comités de gestion	14 246 € 1.7 M XPF		
	2.7 participation au plan de conservation des oiseaux marins : Aménagements d'a minima 2 îlots identifiés comme prioritaires pour la conservation des oiseaux	20 112 € 2.4 M XPF		
	2.9 participation au plan de conservation des oiseaux marins : suivi des oiseaux nicheurs de tous les îlots de la corne sud	29 330 € 6.5 M XPF		
3. Stratégie environnementale à l'échelle du grand Sud.	3.1 diagnostic, études, outils	162 572 € 19.4 M XPF	162 572 € 19.4 M XPF	
ZONE CÔTIÈRE NORD-EST (ZCNE)				
1. Renforcement de la gestion participative sur l'ensemble de la ZCNE et la mise en réseau des comités de gestion et des associations liées.	1.1 accompagner les animateurs, renforcer les capacités	168 857 € 20.1 M XPF	271 093 € 32.35 M XPF	603 695 € 72.04 M XPF
	1.2 mettre en place des outils de mise en réseau	18 436 € 2.2 M XPF		
	1.3 mobiliser des financements hors PN	0		
	1.4 mettre en place un suivi participatif des tortues sur la ZCNE	50 280 € 6 M XPF		
	1.5 mener des actions transversales	33 520 € 4 M XPF		
2. Renforcement de la gestion participative et intégrée du bien UNESCO sur Poindimié.	2.1 animer la gestion participative à Poindimié	128 005 € 15 275 M XPF	128 005 € 15 275 M XPF	
3. Collecte et traitement des véhicules hors d'usage et épaves (VHU).	3.1 enlever les stocks historiques de VHU et d'épave sur Pouébo et Ouégoa, en impliquant les CG	41 900 € 5 M XPF	41 900 € 5 M XPF	
4. Protection et restauration forestière du bassin versant du captage d'adduction d'eau potable sur la commune de Touho.	régulation des ongulés envahissants, restauration du couvert végétal, coordination et animation	162 698 € 19.415 M XPF	162 698 € 19.415 M XPF	

Objectifs	Activités	Part INTEGRE	Total INTEGRE activité	Total INTEGRE site
OUVÉA-BEAUTEMPS-BEAUPRÉ				
1. Renforcement de la gouvernance et de la gestion participative des lagons d'Ouvéa-Beautemps-Beaupré.	1.1 renforcer l'animation	108 940 € 13 M XPF	247 210 € 29.5 M XPF	603 360 € 72 M XPF
	1.2 mettre en place la surveillance et le contrôle du site	125 700 € 15 M XPF		
	1.3 mettre en place un suivi participatif des récifs	12 570 € 1.5 M XPF		
2. Structuration d'un pôle de développement écotouristique dans le district de Muli.	2.1 réaliser des aménagements pour la valorisation touristique du site	146 650 € 17.5 M XPF	167 600 € 20 M XPF	
	2.2 élaborer une brochure	12 570 € 1.5 M XPF		
	2.3 collecter les savoirs traditionnels	8 380 € 1 M XPF		
3. Gestion de la réserve coutumière de Lekiny-Fayava.	3.1 assurer la reconnaissance officielle de la réserve et mettre en place le plan de gestion	0 €	60 336 € 7.2 M XPF	
	3.2 mener une étude pour restaurer l'arrière-mangrove	10 056 € 1.2 M XPF		
	3.3 étude des effets de l'érosion sur le trait de côte	50 280 € 6 M XPF		
4. Lutte contre les espèces envahissantes.	4.1 dératiser un îlot test	63 688 € 7.6 M XPF	90 504 € 10.8 M XPF	
	4.2 renforcer la biosécurité contre le rat noir	26 816 € 3.2 M XPF		
5. Sensibilisation et communication.	5.1 constituer un fonds documentaire d'outils pédagogiques	4 190 € 0.5 M XPF	37 710 € 4.5 M XPF	
	5.2 élaborer des outils complémentaires	25 140 € 3 M XPF		
	5.3 mener des projets scolaires de sensibilisation	8 380 € 1 M XPF		

ACTIONS TRANSVERSALES				
1. Renforcer les capacités et favoriser les échanges entre comités de gestion "Patrimoine mondial" de Nouvelle-Calédonie	1.1 forum des comités de gestion	25 140 € 3 M XPF	71 230 € 8.5 M XPF	347 126 € 41.4 M XPF
	1.2 échanges d'expériences entre comités de gestion (2015 et 2016)	8 380 € 1 M XPF		
	1.3 formation pour les membres des comités de gestion, les animateurs de terrain et les techniciens des provinces intervenant sur le dossier PM	37 710 € 4.5 M XPF		
2. Création d'un réseau de ferme-pilote bio autour du lycée DoNeva, Houailou	2.1 expérimentations techniques en agriculture biologique	155 030 € 18.5 M XPF	175 896 € 20.99 M XPF	
	2.2 échanges et formation	20 866 € 2.49 M XPF		
3. Appui à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique en Nouvelle-Calédonie	3.1 caractérisation fin des effets du changement climatique par le biais de modèles adaptés à l'échelle locale	85 000 € 10.14 M XPF	100 000 € 11.9 M XPF	
	3.3 appui à la mise en œuvre d'une stratégie ACC en NC	15 000 € 1.79 M XPF		

BUDGET TOTAL NOUVELLE-CALÉDONIE : 2 160 894 € / 257 863 171 XPF

RÉFÉRENCES

- Institut de la Statistique et des études économiques de la Nouvelle-Calédonie (ISEE)
- Institut d'Emission Outre Mer (IEOM) - rapport annuel 2014 et 2015
- Atlas de la Nouvelle-Calédonie (IRD-Congrès)
- Ministère des outre-mer
- La Nouvelle-Calédonie face à son destin (éditions Karthala IAC-GEMDEV) Fédération des Industries de Nouvelle-Calédonie (FINC)
- Sites Internet des 3 provinces
- Rapport de l'IAC – « Inventaires des oiseaux d'Ouvéa, 2002 »
- Impacts et limites de la patrimonialisation à Ouvéa (Nouvelle-Calédonie) - Journal de la Société des Océanistes, 1^{er} semestre 2011 - Matthias Faurie — <https://jso.revues.org/6293>
- Plaquette IAC-Cirad (2013) - « Agriculture en tribu – poids et fonction des activités agricoles et de prélèvement – 2013 »
- Vale.NC
- Observatoire de l'environnement (OEL)

“

Beaucoup de gens en Nouvelle-Calédonie ont conscience que leur archipel est un joyau à préserver. Notre objectif principal est de créer ou renforcer des dynamiques humaines autour de projets de gestion durable de l'environnement.

C'est très complexe, mais la récompense est inestimable quand ça marche !

”



Bio-express de Yolaine Bouteiller,
coordinatrice adjointe du projet INTEGRE
en Nouvelle-Calédonie

Ingénieur agronome, spécialisée en écologie et en gestion de la biodiversité (AgroParisTech, 1998) et titulaire d'un master en botanique de l'Université Reading (UK, 2000), Yolaine Bouteiller a été chargée du suivi et de l'évaluation des projets LIFE-Nature pour la Commission européenne (2001-2007), chargée d'études en biodiversité pour le ministère de l'Écologie en métropole (2007-2011) et chargée de gestion des aires protégées à la Direction de l'environnement de la province Sud (2011-2012) avant de rejoindre l'équipe INTEGRE en 2013.



Promenade Roger Laroque,
Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Tél. +687 26 20 00
Fax +687 26 38 18
<http://integre.spc.int>

CONTACT DE L'ÉQUIPE INTEGRE



L'équipe INTEGRE de la CPS

Coordonnatrice du projet

Peggy ROUDAUT ⁽¹⁾
Nouméa
peggyr@spc.int

Assistante de projet

Gaétane FAÏON ⁽³⁾
Nouméa
gaetanef@spc.int

Nouvelle-Calédonie

Yolaine BOUTEILLER ⁽⁴⁾
Nouméa
yolaineb@spc.int

Wallis-et-Futuna

Julie PETIT ⁽⁵⁾
Mata-Utu
juliep@spc.int

Polynésie française

Caroline VIEUX ⁽²⁾
Papeete
carolinev@spc.int

Pitcairn

Peggy ROUDAUT ⁽¹⁾
Nouméa
peggyr@spc.int

